

LA NOUVELLE LOI SUR LES MINES  
CONSACRE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

## EFFACER L'ÈRE KHELIL...

P. 5



DÉCÈS DE M'HAMED BENGUETTAF,  
DRAMATURGE ET DIRECTEUR DU TNA

## UN HOMME DE CULTURE S'EN VA

P. 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 2071 | Mardi 7 janvier 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉQUIPE NATIONALE

## ROUARAOUA- HALILHODZIC, RIEN NE VA PLUS...

P. 17

LE PRINCIPE RÉAFFIRMÉ HIER PAR LAMAMRA

# L'ALGÉRIE " TRAITTE AVEC LES ETATS ET NON AVEC LES RÉGIMES "



Page 3

CHAÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

## LES AUTORISATIONS DE DIFFUSION RECONDUITES

P. 4



ABDELMADJID TEBBOUNE PARLE DE L'AADL :

## "175.000 DEMANDEURS ATTENDENT ENCORE LEURS RÉPONSES"

P. 3



50.000  
projets d'investissement ont  
bénéficié, depuis 2001 en  
Algérie, d'un accompagne-  
ment par les guichets  
uniques décentralisés.

49  
milliards DA seront engagés  
par trois banques publiques,  
la BNA, la CNEP et la BEA,  
pour le renouvellement de la  
flotte d'Air Algérie.

8.000  
projets Andi, représentant un  
investissement de 16 milliards  
de dinars ont vu le jour,  
générant 131.000 postes  
d'emploi.

## 49 milliards DA engagés par 3 banques publiques pour le renouvellement de la flotte d'Air Algérie

Plus de 49 milliards DA seront engagés par trois banques publiques, la BNA, la CNEP-Banque et la BEA, pour financer le renouvellement de la flotte de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, a-t-on appris dimanche auprès d'une source responsable à la BNA. Une convention de financement pour l'acquisition de 16 avions neufs a été signée le 31 décembre dernier par Air Algérie et la BNA (Banque nationale d'Algérie) au nom de l'ensemble des banques publiques participant à l'opération. La compagnie aérienne bénéficiera d'un crédit syndiqué d'un montant de 49,206 milliards DA pour l'achat de huit avions de 150 places, trois de 250 places, trois autres de 170 places et d'appareils cargo d'une capacité de 13 à 20 tonnes



## 47 constructions anarchiques démolies en 2013 à Tipasa

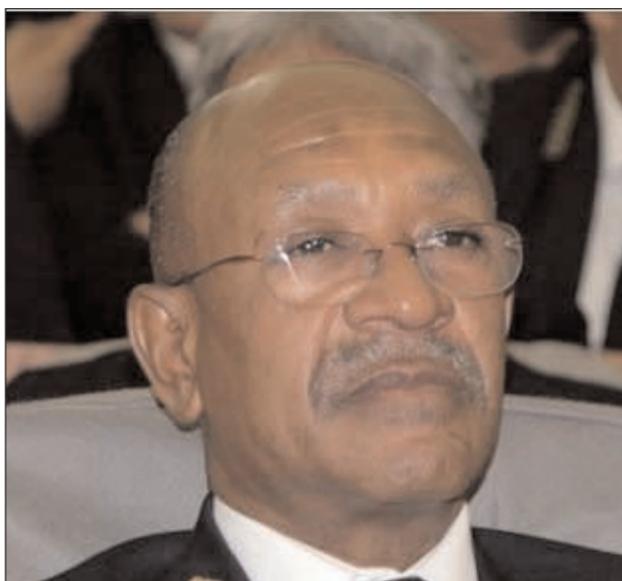


Quarante-sept constructions anarchiques, érigées en milieu urbain, ont été démolies en 2013, à Tipasa,

selon un bilan d'activités des services de la police de l'urbanisme et de l'environnement de la sûreté de wilaya. L'année 2013 a vu la destruction de quarante-sept constructions anarchiques ayant fait l'objet de décisions de démolition prises sur la base des rapports réalisés par la police de l'urbanisme et de l'environnement et des services techniques de l'administration locale, a indiqué le chargé de la cellule de communication et d'information de la sûreté de wilaya. La même source fait cas de 668 infractions constatées par la police de l'urbanisme en 2013, dont 403 relatives à des constructions anarchiques et 82 à des habitations non conformes aux critères établis dans leurs permis de construction. En matière de protection du littoral, les mêmes services ont enregistré 25 infractions portant, entre autres, sur des activités industrielles illégales sur le littoral et le vol de sable, outre 34 infractions liées au rejet anarchique des ordures ménagères dans les rues.

## 30 stades de proximité à Alger sur les terrains des décharges sauvages éliminées

L'opération de nettoyage d'envergure lancée en novembre 2013 dans la wilaya d'Alger a permis de récupérer des terrains occupés par des décharges sauvages et qui ont été affectés à la réalisation de 30 stades de proximité, a indiqué le wali Abdelkader Zoukh. "Il y a au moins 30 aires de jeu de proximité qui ont été lancées dans le cadre de l'opération de nettoyage toujours en cours dans la wilaya d'Alger", a indiqué M. Zoukh au cours d'une conférence conjointe avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, à l'issue d'une visite de travail samedi. "Nous sommes partis du principe suivant lequel chaque assiette récupérée dans le cadre de cette opération de nettoyage doit être dédiée à une action d'intérêt général", a-t-il ajouté. Lancée début novembre 2013, la campagne de nettoyage à Alger a notamment porté sur l'éradication des décharges sauvages et la récupération des terrains occupés pour accueillir des projets d'utilité publique à l'image des terrains de sport de proximité. M. Zoukh a par ailleurs assuré que le problème du foncier ne se pose plus pour la réalisation d'un certain nombre de projets inscrits depuis des années par le ministère de



la Jeunesse et des Sports au profit de la wilaya d'Alger.

## Elle reste coincée dans une machine à laver en jouant à... cache-cache

Une fillette de 11 ans a vu une partie de cache-cache tourner au cauchemar après être restée coincée dans la machine à laver. Un calvaire de plus de une heure trente.

Pour gagner à cache-cache, certains enfants ne reculent devant rien. Sous le lit, dans l'armoire, au fond du jardin, les cachettes ne manquent certes pas, mais deviennent évidentes à la longue. Un manque d'originalité qui pousse certains à tenter l'impossible, comme cette fillette. Repérée par divers médias américains, l'histoire risque de faire rapidement le tour des réseaux sociaux.

La famille de la fillette n'est pas parvenue, non plus, à ouvrir la porte de la machine, essayant tant bien que mal de la sortir de là avec beurre de cacahuètes, glace et eau chaude, sans succès, rapporte le quotidien Metro. Prise de panique, sa mère n'a alors eu d'autre choix que de prévenir les pompiers qui ont démonté la machine à laver.

Sa mère dira à FirstCoastNews.com : "Après, nous en avons beaucoup ri. Mais sur le moment, nous avons eu peur".

## Il perd 17 kilos en ne mangeant qu'au Mcdonald's pendant 90 jours

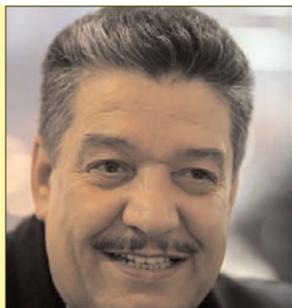
Aux Etats-Unis, un professeur de biologie a mis au point un régime étonnant, perdant pas moins de 17 kilos en mangeant uniquement au Mcdonald's.

Une expérience qui paraît improbable tant fast-food et surpoids semblent souvent intimement liés, mais qui s'est avérée être un véritable succès à la vue des résultats étonnants. En 90 jours d'orgie de burgers, le professeur a perdu pas moins de 17 kilos, présentant son expérience sous la forme d'un mini-documentaire.

Prudence tout de même, manger la nourriture du célèbre fast-food ne vous fera pas perdre vos poignées d'amour comme par magie. John Cisna s'est en effet imposé plusieurs règles parallèlement à son régime particulier en analysant méticuleusement les calories des plats du Mcdonald's.

Des "Egg white delight" (sorte de burger composé d'une omelette aux blancs d'oeufs) un bol de flocons d'avoine au lait écrémé le matin, une simple salade le midi et un burger classique le soir, on est loin du film Super Size-Me, même s'il avoue s'être autorisé une glace en guise de dessert.

D  
i  
x  
i  
t



## Abdelmalek Boudiaf :

"Le courant passe très bien entre le ministère de la Santé et ses partenaires sociaux. J'ai reçu tout le monde. Il y a 19 syndicats dans le secteur. Les doléances sont prises en charge avec sérieux et rigueur.

Il y a des réunions de coordination qui se tiennent au niveau du ministère pour régler les problèmes posés par les syndicats aux directeurs centraux. Il n'y a pas de grands problèmes."

LE PRINCIPE RÉAFFIRMÉ HIER PAR LAMAMRA

## L'Algérie "traite avec les Etats et non avec les régimes"

*Le principe cardinal, pas d'ingérence dans les affaires internes des pays qui connaissent des problèmes internes, qui guide la politique étrangère de l'Algérie a été réaffirmé, hier, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie algérienne, qui tenait une conférence de presse animée conjointement avec son homologue égyptien, a déclaré que l'Algérie "maintient ses relations avec les pays qui connaissent des problèmes politiques internes partant du principe qu'elle traite avec les Etats et non avec les régimes".*

PAR SADEK BELHOCINE

Il a indiqué, dans ce sens, que "l'Algérie reconnaît et traite avec les Etats et non avec les régimes (...), elle maintient ses relations avec ces pays nonobstant les problèmes internes qu'ils connaissent". Durant le "printemps arabe", qui a balayé les régimes de Benali, Kadhafi et Moubarak et porté au pouvoir les partis de la mouvance islamiste, l'Algérie ne s'est pas départi de ce principe. La situation dans ces pays est devenue instable. Des pays en crise profonde en proie aux actions violentes de groupes armés. L'Egypte traverse en ce moment une crise sans précédent depuis la destitution du pouvoir islamiste par les forces armées. Les partisans de l'ex-président Mohamed Morsi refusent toujours de reconnaître le nouveau gouvernement provisoire et ne jurent que par le retour de l'ex-pouvoir dissous issu de la confrérie des Frères musulmans. Le ministre a tenu à préciser que cette conduite ne signifiait nullement que l'Algérie "est indifférente ou qu'elle accorde peu d'intérêt aux situations instables que ces pays traversent". "La relation de l'Algérie avec", a-t-il dit, avant d'ajouter que les deux pays "sont unis par des liens étroits". "Nous partageons ses joies et ses peines mais nous ne nous ingérons pas dans ses affaires internes et nous souhaitons que le peuple égyptien sorte plus fort que jamais de son épreuve", a insisté Ramtane Lamamra. Il est à signaler qu'à son arrivée à Alger, le ministre égyptien a affirmé que sa visite en Algérie n'est pas liée à la situation interne en Egypte mais qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un dialogue entre deux pays frères liés par des intérêts régionaux et internationaux communs. Dans ce contexte, Ramtane Lamamra, a indiqué

que l'Algérie n'a pas demandé la suspension ni l'exclusion d'aucun membre de l'Union africaine, ajoutant que le gel de la participation de l'Egypte aux réunions de cette instance est une "mesure préventive pour encourager le retour à la constitutionnalité". En réponse à une question d'un journaliste égyptien ayant soutenu que la conduite de l'UA avec l'Egypte suite à la destitution du président Mohamed Morsi constituait un "précédent" et que le gel de la participation de l'Egypte a eu lieu sous la présidence algérienne, le chef de la diplomatie algérienne a considéré que cette lecture était "erronée et qu'il convient de la corriger".

### "L'Algérie n'a participé à la suspension d'aucun Etat africain".

Le chef de la diplomatie explique que "L'Algérie n'a participé à la suspension d'aucun Etat africain passant par une situation d'instabilité politique, ni la Mauritanie, ni le Mali, ni le Niger, ni aucun autre, de même qu'elle n'a pas exclu l'Egypte ni demandé sa suspension de l'UA dont l'Algérie appuie fidèlement la doctrine et les textes". Pour ce qui est de la visite du chef de la diplomatie égyptienne en Algérie, Ramtane Lamamra a indiqué qu'elle constituait "un saut qualitatif" dans le dialogue et la concertation politiques entre les deux pays et un "renouveau" de leur volonté commune de coopération et de coordination autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Sur les derniers développements politiques en Egypte et la décision des autorités d'inscrire le mouvement des Frères musulmans une organisation "terroriste" et le refus de certains partis



algériens appartenant à la "mouvance islamiste" de la visite du ministre égyptien, le chef de la diplomatie algérienne, qui a dit respecter les différentes opinions exprimées à ce propos, a soutenu que la politique étrangère de l'Algérie est conduite par le président de la République et qu'elle obéit à des considérations stratégiques. Selon Ramtane Lamamra, la visite de Fahmi, prévue "de longue date". Concernant la crise syrienne, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré "l'attachement de l'Algérie à une solution pacifique qui garantisse la pérennité et l'unité de la Syrie", appelant les parties concernées "à s'en remettre à la volonté du peuple syrien". Il a exprimé à cet égard "l'engagement" de l'Algérie à prendre part à la conférence de Genève 2 et à faire ce qui est en son pouvoir pour le succès de cette initiative à travers une action bilatérale avec la Syrie et avec les pays influents "en

ABDELMADJID TEBBOUNE  
PARLE DE L'AADL :

## "175.000 demandeurs attendent encore leurs réponses"

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier que tous les demandeurs de logement AADL auront une réponse avant la fin du mois de janvier. « Nous comptons répondre à toutes les demandes à la fin du mois de janvier et ce, conformément à nos engagements », a en effet déclaré le ministre en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales en révélant qu'« il reste actuellement 175.000 demandeurs qui n'ont pas encore reçu de réponse ». Le ministre a reconnu que certains souscripteurs ont été exclus pour tentative de fraude. « Il y a effectivement des personnes qui ont été exclues pour fraude. Ces personnes ont fait des demandes dans 20 wilayas, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir des certificats de résidence dans toutes ces wilayas. C'est de la fraude », a martelé le ministre sans donner de chiffre exact sur le nombre de ces fraudeurs. Revenant sur les anciens dossiers de l'AADL qui datent de 2001 et 2002 et dont les salaires des demandeurs ont augmenté entre-temps Tebboune dira qu'ils ont été automatiquement transférés vers la formule LPP. Il a annoncé qu'ils sont au nombre de 4000 qui ont « tous été convoqués et informés ». Le ministre a aussi annoncé qu'il va présenter dans deux semaines devant le gouvernement le bilan annuel de réalisation de logements. « Il y a un rythme élevé dans la réalisation », a-t-il seulement indiqué en refusant d'évoquer la question de distribution des logements à Alger puisque, dira-t-il, « cela relève des prérogatives du wali ». **K. H.**

TAYEB BELAIZ À PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DE GHARDAÏA :

## "La sagesse a permis le retour à la normale"

PAR KAMAL HAMED

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, s'est montré confiant quant à l'évolution positive de la situation dans la wilaya de Ghardaïa. « La raison et la sagesse ont permis le retour à la normale à Ghardaïa et nous regardons maintenant vers l'avenir », a déclaré en effet hier le ministre de l'Intérieur en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Tayeb Belaiz qui faisait allusion aux derniers événements qui ont secoué la wilaya de Ghardaïa a annoncé qu'un groupe de travail présidé par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur qui était wali dans cette wilaya œuvre sur place pour permettre de trouver les solutions aux derniers événements. Des événements au cours desquels de violents affrontements ont opposé les communautés mozabite, de rite ibadite et chaambie, de rite malékite. A la suite de ces affrontements des magasins et des biens ont été saccagés et les commerçants de la ville ont alors décrété une grève générale pour protester contre la détérioration du climat sécuritaire. Des élèves n'ont pas aussi repris le chemin des écoles pour les mêmes raisons. « Selon les informations qui m'ont été communiquées ce matin (hier

NDLR) il reste seulement quelques commerçants qui n'ont pas repris leurs activités. En effet, hier (avant-hier NDLR) 75% des commerçants ont rouvert leurs magasins » dira encore Tayeb Belaiz en précisant que « ces commerçants, qui se trouvent dans le ksar demandent plus de sécurité. Ce matin la commission de sécurité s'est réunie avec le secrétaire général du ministère et la sécurité sera probablement renforcée afin qu'ils ouvrent leurs commerces ». Cependant, se voulant certainement plus rassurant, le ministre de l'Intérieur a tenu à ajouter que « que 75% des commerces des produits de première nécessité, à savoir les légumes et les fruits, ont rouverts avant-hier ». Abordant la question des écoliers Tayeb Belaiz a fait le même constat. « Jusqu'à hier (avant-hier NDLR), 75% des élèves ont repris les cours. Les parents des élèves qui n'ont pas rejoint les écoles ont eux aussi demandé le renforcement de la sécurité et il est fort probable qu'ils reprendront les cours demain ou après-demain ». Notons que pour résoudre cette crise le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi dernier une délégation de notables de la région représentant les deux communautés. Le Premier ministre a décidé de créer un conseil de sages au niveau des communes touchées par les affrontements. Un conseil qui a pour

mission de d'arbitrer les conflits et de concilier les deux parties. La deuxième décision a porté sur la distribution équitable de 30.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction. Il a enfin été décidé de confier au ministre de la Solidarité nationale l'examen des différentes aides que l'Etat devrait apporter aux victimes des incidents. Sur un autre registre, Tayeb Belaiz a été interpellé sur la question de la criminalité et les violences que connaissent certains nouveaux quartiers et cités. Le ministre a imputé cette violence, que d'aucuns appellent la guerre des gangs, au manque d'infrastructures culturelles et sportives. En répondant à la question orale, Belaiz dira que le gouvernement insiste toujours sur la nécessité de réaliser de telles infrastructures. Cependant, chiffres à l'appui, il dira que le phénomène de la violence dans les quartiers est en nette diminution. Ainsi si en 2012 il a été enregistré 83 cas, en 2013 ce nombre a baissé à 53, soit une diminution de 39%. « La seule solution réside en la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives et la construction de nouveaux sièges de la police de proximité ». Il a révélé qu'en 2012, 611 sièges de la police de proximité ont été réalisés alors qu'en 2013 ce nombre a atteint la barre de 633 sièges. **K. H.**

## TRANSPORTS EN COMMUN À ALGER

## Des propriétaires de bus et des chauffeurs de taxi sanctionnés

La direction des transports de la wilaya d'Alger a émis des sanctions contre 368 propriétaires de bus de transport urbain des voyageurs et 300 chauffeurs de taxi-service au cours de l'année 2013, a indiqué lundi un responsable à la direction.

PAR RAYAN NASSIM

"La commission des sanctions administratives de la direction des transports de la wilaya d'Alger a sanctionné des propriétaires de bus de transport urbain et des conducteurs de taxi-service suite à des plaintes déposées par les utilisateurs de ces moyens de transport, dont la plupart concernent des infractions attentant à la sécurité des voyageurs", a indiqué le chef de service transports de la direction, Ali Hamdi. Selon M. Hamdi, la même instance "a tenu près de 28 séances pour traiter 584 procès verbaux concernant les infractions commises par les propriétaires de bus de transport urbain", ajoutant qu'"elle a tenu également 20 réunions pour traiter 612 autres concernant les



infractions commises par les chauffeurs de taxis service". Dans ce contexte le président du bureau des voyageurs à la direction, Redouane Hamadouche a affirmé que la commission "applique des sanctions rigoureuses allant jusqu'à la mise en fourrière du véhicule durant 30 jours". Parmi les infractions impardonnables, le même responsable a cité "les arrêts anarchiques, notamment lorsque les transporteurs font descendre les voyageurs dans des endroits dangereux tels que l'autoroute". La commission est très ferme également à l'égard des "transporteurs qui marquent un arrêt prolongé en dehors des

stations urbaines et sub-urbaines". La commission lutte également contre les mauvaises pratiques des chauffeurs de taxi-service notamment "le jumelage et le refus de la prestation de service", a ajouté M. Hamadouche. Concernant la nature du travail de la commission composée de représentants de plusieurs secteurs, le même responsable a affirmé qu'elle "se réunit au cas où les utilisateurs des moyens de transport collectif et utilisateurs de taxi-services déposent des plaintes contre les propriétaires de ces moyens", soulignant que "50% seulement des plaignants assistent aux séances".

Dans ce cadre, il convient de rappeler que la commission ne se réunit qu'en présence du plaignant afin d'écouter les deux parties et ne

pas prononcer des sanctions arbitraires contre les requis. Le parc de transport collectif d'Alger et ses environs compte 5.402 bus avec une capacité globale de plus de 240.000 sièges (bus de transport urbain, inter-wilayas, transport en commun suburbain de voyageurs et les bus de transport rural).

Concernant les stations de transport collectif, la wilaya d'Alger compte 31 stations de transport collectif urbain et suburbain de voyageurs et une seule gare routière de transport inter-wilayas. Le parc de taxis service activant au niveau de la wilaya d'Alger compte 14.570 taxis avec un capacité globale de 204.500 sièges entre taxis service individuels et collectifs, taxis inter-wilayas et les sociétés radio-taxis. L. B.

## La circulation automobile s'invite au conseil du gouvernement

Un conseil de gouvernement sera prochainement consacré au problème de la circulation automobile dans la capitale, a annoncé, hier, Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger.

"L'axe le plus urgent sur lequel il faut insister est celui du problème de la circulation (automobile) qu'il faut arriver à régler le plus vite possible", a expliqué le ministre de l'Intérieur à l'issue d'un exposé sur le plan stratégique de modernisation de la ville. M. Belaïz a indiqué que "les citoyens endurent le martyre pour se déplacer à l'intérieur de la capitale. Il faut accorder toute la priorité à ce problème", a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il y aura "un conseil de gouvernement consacré aux problèmes de la capitale, dont celui de la circulation automobile". Auparavant, il avait écouté les explications sur les grands thèmes de rénovation et d'aménagement du mobilier urbain prévus par le plan stratégique de modernisation de la capitale (2009-2029). La stratégie de réhabilitation de la ville d'Alger (2009-2029) est répartie en quatre étapes "quinquennales": la première (2009-2014) est axée sur la reconquête du front de mer avec la réhabilitation du centre historique, La Casbah.

Les seconde et troisième étapes (2015-2019 et 2020-2024), prévoient la réalisation d'un nouveau port en eaux profondes et la poursuite de l'aménagement de la baie d'Alger. La dernière étape (2025-2029) fera de la capitale "une ville-monde" avec, entre autres, l'achèvement des travaux d'aménagement de la baie et l'extension de la ville vers l'Est. R. N.

## TRIBUNAL D'ALGER

## Réexamen d'une affaire de fraude fiscale

PAR INES AMROUDE

L'affaire de fraude fiscale portant sur un chiffre d'affaires non déclaré à la Direction des grandes entreprises (DGE) de quelque 53 milliards DA dans laquelle sont impliqués deux individus sera examinée de nouveau mardi par le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris lundi de source judiciaire. L'un des deux mis en

cause est Achour Abderrahmane, qui a déjà été condamné en janvier 2012 dans cette même affaire ainsi qu'un autre co-inculpé à 8 ans de réclusion criminelle. Mais, ce jugement a été annulé par la Cour suprême, qui a décidé de renvoyer l'affaire devant la même juridiction afin d'être rejugée. Selon Me Bouakil, avocat de la partie civile (DGE), le montant de la fraude fiscale a été évaluée à "53 milliards DA (par la DGE) en plus des pénalités de recouvrement, qui ont fait grimper le montant global à recouvrer à plus de 66 milliards DA". Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, la fraude a été découverte lorsque la sous-direction du contrôle de la DGE avait décidé d'ouvrir une enquête sur la société "National+", appartenant à Achour Abderrahmane, auquel elle a demandé les documents comptables de cette entreprise.

Mais, celui-ci avait affirmé aux enquêteurs que sa société ne possédait pas de documents comptables. En épluchant tous les mouvements des comptes bancaires ouverts par A. Abderrahmane auprès de la BNA, d'ABC Banque, de l'ex-El Khalifa Bank et de Rayan Banque-Algérie, les enquêteurs de la DGE ont finalement estimé le chiffre d'affaires de la "National +", une société écran en fait, à plus de 53 milliards DA. Pour autant, une expertise comptable ordonnée par le tribunal criminel d'Alger avait évalué cette "fraude fiscale à 32 milliards DA". Achour Abderrahmane, dans une première affaire dans laquelle 17 personnes ont été impliquées, avait été condamné en avril 2012 à 18 ans de réclusion criminelle pour détournements de deniers publics portant sur un somme de 21 milliards de DA au détriment de la Banque nationale d'Algérie (BNA). Il avait été extradé en 2006 du Maroc, en

fonction d'une convention judiciaire bilatérale datant de 1963, où il s'était réfugié en 2004 après avoir encaissé les 21 mds DA à travers 1.946 chèques émis sans garantie par la "National +", sa société écran, auprès de trois agences de la BNA (Bouzaréah, Koléa et Cherchell).

Réfugié à Casablanca avec trois autres complices, dont deux ont été extradés en même temps que lui, le quatrième étant décédé au Maroc, il avait été arrêté en 2005 et placé en détention provisoire à Salé (ville jumelle de Rabat) à la demande d'Interpol sur la base d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice algérienne contre lui et dix sept autres personnes impliquées dans cette affaire de détournements de deniers publics, faux et usage de faux.

Cette affaire avait défrayé la chronique judiciaire des années 2000. I. A.

DURANT 2013

## Saisie de 26 tonnes de kif traité

Plus de 26 tonnes de kif ont été saisies, durant l'année 2013, par les différentes brigades douanières, a annoncé hier le directeur régional des Douanes de Tlemcen. La quantité dépasse de plus de 6 tonnes celle saisie durant l'année 2012, a précisé M. Benbrahim Mohamed qui a rappelé que 617 kg ont été saisis en 2011. Ces saisies records ont été rendues possible grâce notamment à la présence permanente de 24 entités opérationnelles travaillant sans relâche pour lutter contre ce fléau dangereux provenant du Maroc et aussi à la stratégie tactique et de modernisation mise en place visant à resserrer l'état sur différents réseaux de trafic et de contrebande. Dans ce cadre, le directeur régional des Douanes a souligné que cette stratégie est basée, en plus de la diversification des modes d'intervention et de lutte sur le terrain, sur le facteur humain qui constitue la colonne vertébrale dans la lutte contre toutes les formes de contrebande qui menace l'économie et la société algérienne, ainsi que sur le renforcement des moyens. A ce sujet, les brigades des douanes ont été renforcées durant l'année écoulée par 270 agents douaniers et dotées de 18 véhicules tout terrain et de huit postes de surveillance et d'observation réalisés tout le long de la bande frontalière de la wilaya de Tlemcen qui s'étend sur 170 kilomètres. Les opérations de lutte contre le trafic de drogue dans la wilaya ont également permis d'arrêter 35 personnes et la saisie de 41 véhicules légers, deux camions et 4 baudets, a encore indiqué le responsable. Sur un autre volet, les Douanes algériennes ont saisi plus de 175.000 litres de carburant dans 188 différentes opérations outre divers produits alimentaires constitués essentiellement d'huile de table, de blé, de beurre, de dattes, d'olives, de farines et d'agrumes d'une valeur globale de plus de 9 millions de dinars. Les brigades douanières ont également procédé, au cours de l'année précédente, à la saisie de 30.274 cartouches de cigarettes, de plus de 5 tonnes de tabac brut et 18.800 sachets de tabac à chiquer d'une valeur estimée à plus de 17 millions de dinars. Les mêmes brigades ont saisi, au cours de la période précitée, 4.695 bouteilles de spiritueux et de 275 quintaux de produits ferreux et non ferreux, a-t-on signalé de même source. L. B.

## CHAÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

## Les autorisations de diffusion reconduites

Les chaînes de télévision privées qui diffusent actuellement en off-shore ont été convoquées par le ministère de la Communication à récupérer les prorogations de leurs autorisations arrivées à expiration le 31 décembre dernier, a-t-on appris lundi à Alger auprès de responsables de ces chaînes. Les directeurs des chaînes devaient se rendre à une rencontre, hier, après-midi au ministère de la Communication pour le renouvellement desdites autorisations leur permettant de poursuivre leurs activités en attendant la promulgation de la loi sur l'audiovisuel, conformément à la déclaration du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. M. Messahel avait déclaré à l'APS, en marge de la journée nationale sur la carte de journaliste professionnel, qu'"en attendant l'entrée en vigueur de la loi sur l'audiovisuel et la mise en place de l'autorité de régulation de ce secteur, ces chaînes bénéficieront de la prolongation de leur autorisation en tant que correspondants étrangers". "Les propriétaires n'ont pas à soumettre une demande. C'est un accord tacite entre les responsables de ces chaînes et le ministère. Les autorisations sont reconduites en attendant l'adoption de la loi", a indiqué une source au niveau du département de M. Messahel. "Le ministère de la Communication par le biais de son secrétariat général, nous a conviés au niveau de ses structures pour récupérer les prorogations des autorisations afin de poursuivre la diffusion des programmes", a indiqué à l'APS le directeur de la chaîne

Echourouk TV, Ali Fodhil. Pour sa part le directeur général d'Ennahar TV, Anis Rahmani, a expliqué que "la prolongation est en cours". Allant dans le même sens, le directeur général d'El DjazairiaTV, Riad Rejda, a noté que "le renouvellement s'est fait et les directeurs des chaînes sont invités au ministère dans l'après-midi". Il est à rappeler que les chaînes privées disposant d'autorisations de diffusion étaient au nombre de 5, au 31 décembre 2013.

## S'adapter ou disparaître

Concernant la mise en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi (actuellement en débat à l'Assemblée populaire nationale) et notamment aux exigences des cahiers des charges qui en découleront, la majorité des directeurs des chaînes interrogés par l'APS déclarent "attendre pour voir". "Nous sommes des légalistes et nous allons appliquer les décisions des institutions algériennes. Il est clair que nous allons nous adapter pour nous conformer à la nouvelle législation", a souligné le directeur de la chaîne Ennahar TV, qui a précisé toutefois, qu'"il n'a pas encore connaissance de ce que pourraient contenir les cahiers des charges. Le projet sur l'audiovisuel reflète la volonté réelle du président de la République d'ouvrir le champ audiovisuel, même si nous avons des réserves, lesquelles sont minimes par rapport à l'importance du texte", a-t-il relevé à ce propos, expliquant que l'ouverture constitue "une chance" pour les professionnels "afin de donner un serv-

ice de qualité qui prend en considération la situation sensible de l'Algérie". "Nous souhaitons que les textes d'application soient à la mesure de la volonté du président de la République d'ouvrir le champ audiovisuel", a-t-il cependant souligné. Le directeur de la chaîne El Djazairia a estimé, pour sa part, qu'"il faut attendre de voir ces cahiers des charges pour pouvoir se prononcer", laissant entendre, cependant, que d'ores et déjà "la conformité à la loi sur l'audiovisuel ne posera pas problème". "On peut s'adapter", a-t-il dit. "Le projet de loi stipule que les chaînes seront thématiques avec quelques heures consacrées à l'information, cela nous convient car nous avons 10 heures d'information par semaine. C'est gérable", a-t-il précisé, ajoutant que le débat "se situe ailleurs". "Le challenge est beaucoup plus important. La question des chaînes thématiques est un détail par rapport à la portée de la loi et l'ouverture de l'audiovisuel", a-t-il encore estimé. De son côté, le directeur d'Echourouk TV, a noté que le texte de loi "se prête à plusieurs lectures", affirmant, dans ce sens, que "rien ne changera dans les programmes télévisuels de sa chaîne". "On évoque les chaînes thématiques or je considère que le divertissement est une thématique, l'information en est une autre. Nous allons nous adapter à notre manière", a-t-il expliqué, indiquant qu'il a eu des discussions avec le ministre de la Communication et qu'il en a déduit que la thématique voudrait dire aussi "multi-thèmes". APS

## LA NOUVELLE LOI SUR LES MINES CONSACRE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

# Effacer l'ère Khelil...

La nouvelle loi sur les mines sera prochainement appliquée. Les députés, pour la première fois, sont unanimes pour un retour de la souveraineté de l'Etat sur un secteur aussi stratégique. Le nouveau texte va accorder plus de soutien aux entreprises publiques désireuses d'investir ce créneau.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La loi 2001 jugée trop libérale dans le domaine minier est abrogée. L'ère de Khelil a été une fois pour toute enterrée. Le secteur minier reviendra à l'Etat avec un soutien massif accordé aux entreprises publiques. Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a plaidé en faveur des amendements apportés à cette loi en soulignant « qu'elle sera source de richesse et de recettes en devises ». En effet, la loi de 2001 qui a ouvert largement la voie au secteur privé, n'a pas eu l'effet escompté. Des groupes privés internationaux se sont vus accorder des privilèges sans apporter en contrepartie un investissement sûr ni d'emplois. Pire, le régime des concessions accordées du temps de Chakib Khelil mettait en danger l'exploration des ressources minières entre les mains de multinationales sans consentir le moindre dollar pour l'investissement. On se souvient de l'australien, Gold Mine company, qui s'est délesté au dernier moment de sa concession des mines, considérant qu'elle n'est pas rentable.

D'autres groupes qui convoitaient les richesses minières surtout l'or et l'uranium dans le sud du pays n'avaient pas été transparents dans leurs transactions. L'Etat avait perdu donc du temps et de l'argent face des « pratiques douteuses de certaines compagnies » et devait se résoudre à reconsidérer les aspects juridiques de l'ancienne loi.

Mais au Parlement, l'exécutif de Sellal propose de rectifier le tir en consacrant un large pan d'articles sur le « réinvestissement du secteur public dans un domaine qui était en souffrance ». De même, le ministre de l'Energie évoque « la relance de la recherche dans les sites miniers », ce qui n'était pas en vigueur dans l'ancienne loi. Le nouveau texte, par contre, propose deux types d'investissements. Le premier a trait au régime général où les postulants seront des entités privées nationales alors que le régime particulier est uniquement concédé aux entreprises publiques avec éventuellement des partenariats avec les étrangers dans le cadre de la règle 49/51. Avec cette mouture, l'Etat exercera un contrôle plus adéquat sur les richesses minières. De plus, les pouvoirs publics pourront mettre terme à certains pro-



duits miniers qui étaient importés. Le ministre de l'Energie rassure sur les perspectives

d'un domaine où les bénéfices seront versés au Trésor.

F. A.

### Les députés soutiennent le projet de loi

Plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué les nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi sur les mines, estimant que cette loi vise à consacrer la souveraineté nationale et à relancer l'investissement dans le secteur des mines. La plupart estiment que le nouveau texte sur les mines est venu « combler les lacunes relevées dans la loi de 2001 ». Le député Ramdane Taazibt du Parti des travailleurs (PT) qui soutient cette loi, a estimé que ce texte « reflète la volonté du gouvernement de combler les lacunes relevées dans la loi de 2001 ». Selon lui, l'adoption par le gouvernement de la règle 51/49 en matière d'investissement au profit des entreprises publiques, constitue une

consécration de la propriété publique et de la souveraineté nationale. Pour sa part, la députée Fatima-Zohra Bounar, de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), a souligné la nécessité de mettre en place une carte minière nationale pour définir les sites miniers en Algérie. La représentante du Front des forces socialistes (FFS) Hayat Tiati, a appelé pour sa part le ministre à présenter le bilan du précédent projet de loi appliqué durant les 13 dernières années, et à impliquer le Parlement dans le contrôle des richesses minières nationales, au même titre que l'Etat, outre la mise en place de mécanismes de financement de l'investissement public.

F. A.

## SÉMINAIRE SUR LA LOI DE FINANCES 2014

# Les nouvelles dispositions et les mesures d'exonération décortiquées

PAR AMAR AOUIMER

Les experts financiers et fiscalistes ont examiné, hier à l'hôtel Hilton, les nouvelles dispositions relatives à la loi de finances 2014 en présence du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Tahar Kellil, et des représentants d'institutions économiques et d'entreprises. Ainsi, le contrôle fiscal et les évolutions récentes, le contentieux fiscal et les aspects douaniers de la loi de finances ont été présentés durant cette journée d'information. Concernant les exonérations de produits boursiers, il est stipulé que les nouvelles dispositions de la loi de finances 2014 accordent une exonération pour la plus-value et les revenus pendant cinq années, alors que l'exonération de l'IBS en préconisant l'ouver-

ture du capital en cas de cotation en bourse des actions ordinaires avec une extension à 10 années. Aussi, le texte souligne que les impôts directs et taxes assimilées sont compris dans les mesures du projet de loi de finances 2014 avec prorogation des périodes d'exonération au profit des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs Ansej, Cnac et Angem à dix années au titre de l'IRG et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), pour les activités implantées dans les wilayas et communes bénéficiant de l'aide du fonds du Sud. A noter également l'actualisation des montants de certaines amendes fiscales applicables aux entreprises nationales ou étrangères et la limitation de l'obligation de réinvestissement aux seuls avantages accordés à l'investissement dans sa phase d'exploitation. Des autres mesures annon-

cées, on peut également énumérer les dispositions douanières stipulant qu'une autorisation est accordée aux entrepreneurs et producteurs jusqu'au 31 décembre 2015, d'importer et de dédouaner, pour leurs besoins, les équipements utilisés pour une durée de moins de deux années, dont la gamme n'est pas produite ou réalisée en Algérie.

Dans le registre ressources et dépenses, les nouvelles dispositions mettent en relief l'évaluation des recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat et les dotations budgétaires pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat, ainsi que la fixation du plafond de l'autorisation de programme. A propos du secteur de l'agriculture, le Fonds national de la révolution agraire préconise le versement des indemni-

sations au profit des titulaires de droit de jouissance dont les terres agricoles, situées dans des secteurs non urbanisables, ont été distraites à l'effet de servir d'assiettes foncières pour la réalisation de projets de développement.

A. A.

## PRODUCTION INDUSTRIELLE DURANT LES NEUF MOIS 2013

### Une légère hausse

PAR LAKHDARI BRAHIM

La production industrielle du secteur public a enregistré durant les neuf premiers mois de 2013, une légère amélioration de 0,7% contre une croissance de 1,2% durant la même période en 2012, indique-t-on auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Après une baisse de 2,5% enregistrée au 1er trimestre 2013, la production industrielle du secteur public national a connu une légère hausse de 0,6% au 2e trimestre et 4,1% au 3e trimestre pour atteindre une moyenne de 0,7% durant les neuf premiers mois en 2013, précise l'Office. Les industries hors hydrocarbures, quant à elles, ont connu une croissance de 2,8% contre 4,6% à la même période en 2012. En effet, l'indice des industries hors hydrocarbures a atteint 1,1% durant le 1er trimestre 2013, puis 4,3% le 2e pour atteindre 3,1% le 3e trimestre, relève l'ONS. Après une baisse de 1,7% les neuf premiers mois 2012, les industries manufacturières ont enregistré une croissance « sensible » de 3,8% durant la même période de l'année en cours. Cette amélioration a été enregistrée grâce à une nette amélioration enregistré durant le 2e et 4e trimestres 2013 avec respectivement +5% et 9,2%, détaillent encore les données de l'Office. La légère croissance de l'indice

général de la production industrielle du secteur public (0,7%) a été tirée essentiellement par les « bonnes » performances enregistrées par le secteur des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) qui a connu une croissance de 9,7%, des bois liège et papier (10,9%) et l'industrie des mines et carrières (4%). D'autres secteurs ont également participé à cette légère reprise, il s'agit de celui des matériaux de constructions (+2,2%) et de celui de l'énergie avec 1,5%.

#### Hydrocarbures et agro-alimentaire : poursuite du recul

L'Office relève toutefois que d'autres secteurs industriels ont connu des baisses durant les neuf premiers mois 2013, les plus touchés étant ceux des hydrocarbures (-4,1%), en dépit d'une hausse de 6,6% durant le 3e trimestre 2013, après des chutes respectives de 10,1% et 7,6% durant les 1è et 2è trimestres de la même année. Les secteurs des textiles et chimie et les cuirs ont également connu des contre-performances avec respectivement -1,1% pour chaque secteur et enfin -0,7% pour celui des cuirs et chaussures et enfin -0,3% pour les industries agro-alimentaires. La production industrielle a augmenté de 1,6% en 2012. Hors hydrocarbures, la croissance avait atteint 5,4%. Cette per-

formance était due notamment à une amélioration de 12% du secteur de l'énergie, 8% des industries des cuirs et chaussures et enfin 7,5% des ISMME. La production industrielle représente actuellement 0,8% de la production nationale et elle ne participe qu'à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB) du pays, selon le ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement qui ambitionne de relever ce taux dans un avenir proche à 10% et plus grâce à une nouvelle démarche. A cet effet, le ministère avait lancé en juillet dernier un appel à projets industriels pour 18 filières pour l'année 2013. Cet appel vise notamment la relance de la production nationale et le développement de l'investissement à travers l'intégration des filières industrielles, l'augmentation et la diversification de la production nationale, ainsi que la capture et la localisation de la valeur ajoutée des filières sur lesquelles l'Algérie peut être compétitive.

Parmi les 18 filières industrielles ciblées figurent le textile, les cuirs, le bois, les produits sidérurgiques et métallurgique, les matériaux de construction, les produits électriques et câbles, les produits électroniques et électroménagers, ainsi que les produits pharmaceutiques et enfin la mécanique et l'automobile.

L. B.

#### QUEST DU PAYS

### Renforcement du contrôle dans les marchés et aux frontières

Le contrôle sera renforcé en 2014 au niveau des marchés intérieurs et des frontières à l'ouest du pays, par l'injection de moyens supplémentaires notamment en cadres techniques, a annoncé lundi le directeur régional du commerce.

Le contrôle sera accru et les services d'enquête seront renforcés en effectifs nouvellement recrutés parmi les cadres techniques pour venir à bout des multiples infractions liées à la non conformité des produits et autres préjudices causés à l'économie nationale telle que la contrefaçon, a indiqué à l'APS, Abderrahmane Hezil. Le bilan des neuf premiers mois de l'année 2013 fait état de 146 cargaisons de plus de 24.000 tonnes de produits ayant fait l'objet de refus d'admission au niveau des ports de la région pour diverses infractions liées à la qualité représentant une valeur de plus d'un (1) milliard DA, a révélé le même responsable.

Les marchandises ont été refoulées au niveau des ports d'Oran, de Ghazaouet, de Mostaganem et du port sec d'Oran, a-t-il précisé. Le directeur régional du commerce a expliqué, dans ce sens, qu'une soixantaine de cadres techniques sont prêts pour rejoindre les nouvelles subdivisions de daïras en cours de réalisation: sept (7) à Oran (Oran-Ouest, Sidi Chahmi, Hassi Bounif, Gdyl, Oued Tlélat, Boutlélis et Bethioua), deux (2) à Tlemcen et une (1) à Aïn Témouchent. L'objectif de ces subdivisions est de rapprocher le contrôle de l'activité commerciale pour s'assurer des bonnes pratiques commerciales et de la qualité sanitaires des produits mis sur le marché, a-t-il ajouté. Concernant les activités de contrôle liées aux pratiques commerciales et à la qualité enregistrées durant les 9 premiers mois de l'année 2013, M. Hezil a indiqué que 640 commerces ont fait l'objet de fermetures à l'ouest du pays, ajoutant que le montant des défauts de facturation a atteint le chiffre de 2 milliards DA. Selon le responsable, le plan d'action de l'année 2014 prévoit la réalisation de 156 marchés couverts de fruits et légumes, dans le cadre des programmes du secteur du commerce et des collectivités locales au niveau des wilayas de l'Ouest, dont une cinquantaine à Oran.

R.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA  
DIRECTION DU LOGEMENT  
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

# convocation

Conformément au marché n° 242/2013 approuvé en date du 09/10/2013 relatif à la réalisation du lot Infrastructure Sportive au projet du lycée 800 /200 à Maadid.

Madame Amroune wafa : entreprise de Batiment , Travaux Publics et Travaux Hydrauliques -M'sila - est invitée à se présenter au siège de la Direction du logement et des équipements publics de M'sila ( service equipements publics ) afin de viser l'ordre de service des travaux et ce dans un délai de 08 Jours à compter de la date de parution de la présente convocation dans les quotidiens nationaux

Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur .

Midi Libre n° 2071 | Mardi 7 janvier 2014 - ANEP - 100 398

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA  
DAIRA DE TICHY  
COMMUNE DE BOUKHELIFA

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Boukhelifa, lance un avis de recrutement pour l'accès aux grades ci après :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCES	SPECIALITES DEMANDEES	NOMBRE DE POSTE	LIEU D'AFFECTATION	AUTRES CONDITIONS
Administrateur Territorial	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence	Science juridique et administrative, science économique, science politique, science de gestion, science sociale et travail	03	Commune de Boukhelifa	
Architecte de l'Administration Territoriale	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'Architecte	//	01	Commune de Boukhelifa	
Ingénieur d'Etat de l'Administration Territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'ingénieur d'état	Génie civil Travaux publics	02	Commune de Boukhelifa	
Technicien Supérieur de l'Administration Territoriale en informatique	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique	Informatique	01	Commune de Boukhelifa	

\* Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- Demande manuscrite
- Photocopie carte nationale d'identité
- Photocopie du diplôme accompagné du CURSUS.
- Fiche de renseignement à remplir par le candidat.

\***Délai de dépôt du dossier** : sont fixés à quinze ( 15 ) jours ouvrable à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et doivent être adressés à Monsieur le Président de l'APC de Boukhelifa.

**OBSERVATION** : tout dossier incomplet ou réceptionné en dehors des délais ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2071 | Mardi 7 janvier 2014 - ANEP - 100 367

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
WILAYA DE BISKRA  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
NIF / 099007019066322

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 14/2013

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à :  
Opération : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B au centre de la commune de Lioua  
Projet : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B au centre de la commune de Lioua

Réparti à travers les lots ci-dessous indiqués :

- Lot n° 01 : Réalisation d'un groupe scolaire type B  
Lot n° 02 : Réalisation d'un logement de fonction type F4

Les entreprises qualifiées et actives dans le cadre du bâtiment, ayant la 3ème catégorie et plus en activité principale ou secondaire, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra El Alia Nord.

La présentation des offres se fera sous double pli cachetés, l'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention : Avis d'appel d'offres national restreint n° 14/2013 "A ne pas ouvrir / Projet : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B au centre de la commune de Lioua. En précisant le numéro et l'intitulé du lot.

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces légalisées en vigueur :

### Offre technique :

- 1- Déclaration de probité, renseignée, datée, cachetée et signée
- 2- Déclaration à souscrire, renseignée, datée, cachetée et signée
- 3- Statut de l'entreprise
- 4- Copie du registre de commerce (nouvelle numérotation)
- 5- Copie du matricule fiscal
- 6- Extrait de rôles moins de 03 mois (apuré ou échéancier)
- 7- Mise à jour CNAS, CACO.BATPH, CASNOS moins de 03 mois
- 8- Bilans financiers et comptables des trois dernières années
- 9- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, valide à la date de soumission
- 10- Certificat de qualification et de classification professionnelle (qualification 3 et plus)
- 11- La liste des moyens humains légalisée (DAS)
- 12- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
- 13- Attestation de bonnes exécutions des projets de même nature délivrée pour les maîtres d'ouvrages
- 14- Liste des moyens validée par un huissier de justice valide
- 15- Copies des cartes grises légalisées avec copies valables et légalisées d'assurance
- 16- Délai d'exécution.

### Offre financière :

- 1- La lettre de soumission
- 2- Bordereau des prix unitaires
- 3- Devis estimatif et quantitatif dûment renseigné, daté, cacheté et signé, ne comportant aucune rature ou surcharge.

Les offres doivent être déposées auprès du Directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, le 21<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). L'heure de dépôt des offres est fixée au plus tard à (12h00). En cas de coïncidence du jour réglementaire d'ouverture des plis avec un jour de repos ou férié, l'ouverture des plis est dès lors reportée au jour ouvrable suivant en même heure.

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour de dépôt des offres, au siège de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra - El Alia Nord à 13h30.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu de convocation pour assister à la commission d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2071 | Mardi 7 janvier 2014 - ANEP - 558 817

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE BOGHNI  
COMMUNE D'ASSI-YOUCEF

## AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'Assi-Youcef lance l'ouverture d'un concours sur titre de recrutement dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Autres conditions
Administrateur territorial	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Sces économiques, Sces de gestion, Sces juridiques et administratives, Sces financières, Sces politiques et relations internationales, sociologie, psychologie, Sces de l'information et télécommunication, Sces islamiques, Sces commerciales, gestion publique, droit des affaires, Commerce international, Management, Droit des relations économiques internationales.	01	

### DOSSIER A FOURNIR :

- 1) Une demande manuscrite
- 2) Copie conforme à l'original du diplôme.
- 3) Relevé de notes de la dernière année universitaire.
- 4) Extrait du casier judiciaire n° 03 datant moins de 03 mois
- 5) Deux certificats médicaux (médecine générale et physiologie)
- 6) Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat.
- 7) Photo copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- 8) Deux (02) photos d'identité.

**OBS** : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Les dossiers seront déposés dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent avis ou adressés à Monsieur le président de l'A.P.C d'ASSI-YOUCEF 15431.

Midi Libre n° 2071 | Mardi 7 janvier 2014 - ANEP - 100 392

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE EURO-MÉDITERRANÉEN, REFLEXION SUR LA COLOCALISATION

# Un pont entre les deux rives de la Méditerranée

*L'Observatoire économique euro-méditerranéen, basé à Marseille, évoque la stratégie de délocalisation entre les pays méditerranéens des deux rives Nord et Sud afin de développer un partenariat constructif et gagnant-gagnant.*

PAR AMAR AOUIMER

« La coproduction et la colocalisation obéissent à l'exigence ! Les règles ont changé entre le Nord et le Sud. Non seulement les pays du Sud demandent de la colocalisation mais c'est aussi l'intérêt des pays du Nord », souligne l'observatoire. En ouvrant, le 5 décembre 2013 à Paris le forum EMCC (Euro-méditerranéen competitiveness confederation) dédié spécifiquement à la colocalisation, Jean-Louis Guigou, délégué général de l'Ipemed (Institut de prospective économique du monde méditerranéen), a d'abord voulu porter un message, relayé par tous les participants de haut niveau venus du Bassin méditerranéen. Il "est impossible en France, comme en Allemagne ou dans d'autres pays du Nord, de disposer de toutes les compétences pour faire de la qualité. Au Sud il existe des cadres et des chaînes de valeur. Il faut abandonner les vieux modèles d'IDE prédateurs !" insiste Jean-Louis Guigou. D'où l'idée de l'EMCC. "Un mouvement de patrons qui rassemble tous les Méditerranéens et qui va s'appuyer sur le think tank Ipemed. Nous ne ferons que de l'é-



conomie" explique le délégué général de l'Ipemed. Ce site précise qu'il "se donne un an pour élaborer des statuts et retrouver tous les participants de la première réunion parisienne dans un pays du Sud pour la seconde édition. La priorité sera de créer des clubs par pays. Déjà l'EMCC Liban se trouve en cours de lancement et l'EMCC Tunisie, Algérie, Espagne, Maroc vont se positionner. Xavier Beulin, tout nouveau président du conseil de surveillance de l'Ipemed, gérera

l'ensemble". Les experts soutiennent cette politique de bon voisinage. La colocalisation, Jean-Louis Guigou y croit dur comme fer et cite même Victor Hugo : "On arrête les armées, pas le mouvement des idées". Mais le fondateur de l'Ipemed n'évite pas les entraves à la colocalisation : sécurité des investissements, cadre normatif, cadre financier, organisation de la mobilisation des personnes...

"La colocalisation est un concept gag-

nant/gagnant mais tout n'est pas aussi simple entre les deux rives. Il faut réidentifier dans une logique régionale euroméditerranéenne un sous-ensemble mondial avec des secteurs sur lesquels nous puissions échanger et des partenaires réels au Nord comme au Sud" souligne Xavier Beulin qui précise qu'à "travers la colocalisation, nous allons aussi contourner la difficulté des relations Sud-Sud. Il deviendra plus facile d'avoir une approche plus collégiale du Maroc jusqu'à la Libye avec une norme commune à tous. Elle assurera une convergence y compris sur les sujets plus singuliers, plus durs à traiter". "Dix ans après le processus de Barcelone, un projet reste encore à définir" commente Elisabeth Guigou. "Le voisinage du Sud doit être porté comme une priorité pour la France. Nous avons tout à y gagner" assure la présidente de la Commission affaires étrangères à l'Assemblée nationale française.

Pour Mehdi Jomâa, alors ministre tunisien de l'Industrie et devenu depuis Premier ministre de transition, "la colocalisation permet de s'organiser autour d'une chaîne de valeurs en dégageant une synergie et une optimisation."

"Avant, nous utilisons des termes plus brutaux, comme délocalisation, car c'était plus brutal ! Il faut absolument une création partagée de valeurs avec du sens pour les uns et les autres" souligne Salaheddine Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération. Et si Salaheddine Mezouar affirme que "l'Afrique n'est plus un problème mais une opportunité" c'est pour mieux lancer en avertissement, "l'Europe a ses logiques mais attention, le train ne passe qu'une fois. Dans notre espace méditerranéen, il faut travailler de façon à ce qu'il y ait plus de gagnants que de perdants !" conclut l'Observatoire. A. A.

## PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA PÊCHE

# Vers un système de coopérative ou de groupement d'intérêt commun

PAR RIAD EL HADI

Un projet de loi modifiant la loi sur la pêche est en cours d'élaboration, a annoncé le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi. Répondant aux préoccupations des professionnels du secteur, lors d'une rencontre abritée par le siège de l'APW, le ministre a précisé que "le rôle de l'Etat ne sera plus de vendre ou d'acheter ces équipements. Il y a des expériences à capitaliser" avant d'ajouter que "les professionnels doivent s'organiser et intégrer la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture qui constitue un cadre de concertation et de règlement des problèmes collectifs propres à la profession". Un dispositif organisationnel permettant d'importer ces équipements par le biais de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture peut s'effectuer, a signalé le ministre qui a rappelé les objectifs de la feuille de route de son ministère concernant, en premier lieu, l'achèvement des projets

inscrits dans le cadre du programme du président de la République. "Le secteur de la pêche a besoin de toutes ses composantes qui sont appelées à travailler de concert. Pour cela, la convention liant les trois départements ministériels (Pêche, Transports et Travaux publics) agissant au niveau de ports sera relancée", a souligné le ministre. A propos de l'endettement des armateurs, le ministre a précisé que la loi de finances 2014 a introduit des bonifications des taux d'intérêt dans le cadre du Fonds de la pêche, en vue de développer le mécanisme de la reprise de l'investissement qui reste le cheval de bataille du ministère. "Celui-ci se trouve en face d'une équation portant sur le sauvetage du professionnel et le poisson, tout en contentant le consommateur", a-t-il relevé à ce propos. Concernant les sardiniers, le ministre a indiqué qu'un nouveau programme est initié pour l'encadrement de l'investissement dans le secteur en recourant au dispositif de l'emploi de jeunes dont l'Ansej, outre la réhabilitation des anciennes embarca-

tions. S'agissant de la formation dans le cadre du VAEP (validation des acquis et expérience professionnelle), Ferroukhi a indiqué avoir signé une décision portant sur le retour des classes spéciales pour la formation des professionnels, avec des allègements concernant les conditions d'âge et du niveau, notamment. Une commission d'experts s'occupera, la semaine prochaine, de l'étude de la faisabilité de certains investissements, en raison notamment de la présence de chlore dans les eaux. Les experts se rendront également à la ferme aquacole de Cap Jinet avoisinant la centrale électrique qui fonctionne depuis deux années déjà, a-t-on rappelé. A Beni Saf, le ministre a pris connaissance de l'étude portant aménagement et équipement de la station d'expérimentation qui a été affectée en 2011 au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Une autorisation programme de 10 millions DA a été allouée à cette opération dont les travaux seront lancés en mars pour un

délai de 12 mois.

R. E.

## 4<sup>E</sup> FORUM ASIE-AFRIQUE SUR L'ÉNERGIE DURABLE À ORAN

### Une centaine de communications au menu

Une centaine de communications scientifiques sont prévues lors du Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable qui se tiendra en mai 2014 à Oran.

Une centaine de chercheurs de pays asiatiques et africains ont manifesté leur intérêt pour cette rencontre qui se tiendra à l'auditorium de l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran a précisé à l'APS le président du comité d'organisation, Amine Boudghène Stambouli. Initié en 2010 dans le cadre de la coopération algéro-japonaise, le programme Sahara Solar Breeder a pour objectif l'étude de faisabilité, à l'échéance 2015, d'une opération d'envergure de production électrique à partir du Sahara.

Le 4<sup>e</sup> Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable permettra d'aborder les enjeux de la coopération internationale pour le développement des systèmes énergétiques, et de dresser une évaluation globale des actions réalisées dans le cadre de l'initiative algéro-japonaise, a-t-il fait valoir. Trois établissements algériens sont partenaires du Sahara Solar Breeder, à savoir l'USTO-MB, l'université Tahar-Moulay de Saïda et l'Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar. La partie japonaise est formée, quant à elle, d'un consortium de huit universités et instituts de recherche qui contribuent à la concrétisation de cette opération tout en accueillant des sessions de formation au profit des jeunes doctorants algériens.

L'USTO-MB avait, pour rappel, abrité la 2<sup>e</sup> édition du Forum sur l'énergie durable en mai 2012, avec la participation d'une vingtaine de pays. R. E.

## BILAN DE L'ANDI DEPUIS 2001

# 3.400 milliards DA injectés et 1 million d'emplois générés

Pas moins de 50.000 projets d'investissement ont bénéficié, depuis 2001 en Algérie, d'un accompagnement par les guichets uniques décentralisés (GUD) de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a indiqué le directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri. S'exprimant dans le cadre d'un workshop sur la débureaucratization de l'acte d'investir, le même responsable a fait savoir que ces entreprises ont investi quelque 3.400 milliards DA et généré près d'un million d'emplois. En 2013, plus de 8.000 projets représentant un investissement de 16 milliards de dinars ont vu le jour, générant quelque 131.000 postes d'emploi, a ajouté

Mansouri, soulignant que ces projets ont bénéficié de mesures incitatives dont des exonérations fiscale et parafiscale.

Mettant en relief les grandes lignes de la nouvelle politique de l'Andi, basée essentiellement sur la débureaucratization de l'acte d'investir, le même responsable a également exhorté les entreprises nationales à améliorer leurs produits pour se frayer une place sur le marché mondial et réduire ainsi la facture des importations qui a atteint 50 milliards de dollars en 2013 pour 3 milliards de dollars de produits nationaux exportés hors hydrocarbure. Cette journée régionale d'information, inscrite dans le cadre d'un large programme de rencontres locales et régionales d'information, visant la sensibilisation des

représentants des administrations et des organismes publics à l'importance de leur rôle dans l'accompagnement des investisseurs et la facilitation des procédures liées à la réalisation de leurs projets, sera suivie par d'autres rencontres similaires dans plusieurs wilayas.

Les travaux de cette rencontre se sont déroulés en présence des autorités locales, d'une représentante du ministre chargé de la Réforme du service public et de cadres de la wilaya, ainsi que de nombreux promoteurs venus de huit wilayas du pays, en l'occurrence Tébessa, Annaba, Souk Ahras, Khenchela, Oum El-Bouaghi, El-Tarf, Guelma et Batna.

R. E.

## LAGHOUAT

**85 millions DA pour les associations**

Une enveloppe de 85 millions de dinars a été réservée pour soutenir les associations sportives, culturelles et religieuses de la wilaya de Laghouat. Les associations sportives se partageront une enveloppe de 35 millions DA, tandis que les associations culturelles auront droit à 15 millions DA. Les associations et les ligues religieuses bénéficieront, pour leur part, de 37 millions DA, 27 millions DA iront à l'équipement des mosquées en tapis, sonorisations et chauffages, alors que 6 millions DA seront destinés à l'achèvement de travaux complémentaires des mosquées. Ces subventions permettront aux associations de mettre en place leurs programmes d'action et participer à l'animation de la vie culturelle, et aux jeunes de mettre en valeur leurs talents à travers les compétitions sportives. Dans le même contexte, la wilaya a pris en charge les frais d'engagement d'une centaine de clubs de différentes disciplines sportives pour l'année sportive 2013-2014.

## MEDEA

**Plusieurs opérations pour les zones rurales**

Plusieurs opérations devant permettre de dynamiser de nombreuses communes rurales et enclavées de la wilaya de Médéa seront lancées prochainement. Ces opérations viennent appuyer une série de projets engagés dans les domaines de l'alimentation en eau potable, de l'électrification rurale et de l'habitat. Il est prévu le lancement de travaux d'amélioration foncière sur une superficie de 10.000 hectares qui seront mis, plus tard, à la disposition des petits exploitants agricoles, outre le lancement d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les zones où le relief ne permet pas la pratique des activités agricoles traditionnelles, tels que la céréaliculture ou la culture maraîchère. D'autres opérations portent sur la réalisation de forages et de réseaux d'irrigation, l'aménagement de 250 km de pistes rurales, ainsi que sur l'ouverture de 80 km de pistes agricoles.

## BECHLOUL

**Ouverture d'un service des urgences médico-chirurgicales**

Un service des urgences médico-chirurgicales a été ouvert au niveau de la polyclinique Belkessam-Saïd de la commune de Bechloul. Les soins sont dispensés par une équipe médicale composée de six médecins généralistes, deux chirurgiens dentistes, et trois radiologues. Il possède également un laboratoire et un service de maternité avec une capacité d'accueil de 12 lits pour observation médicale, a précisé le directeur local du secteur, M. Chaâbane Sidhoum. Le wali de Bouira a indiqué, lors de l'inauguration de la structure, que des services similaires sont envisagés au niveau de chaque daïra. Tout le personnel du nouveau service est tenu d'assurer une permanence et de prendre en charge les populations locales en matières de soins, ce qui allégera la pression que connaissent à longueur d'année les services des urgences de M'Chedallah et de Bouira, a-t-il dit.

APS

## BOUIRA, LA CAMPAGNE OLÉICOLE BAT SON PLEIN

**Les huileries à pied d'œuvre**

*Les oléiculteurs s'affairent à la cueillette des olives dans une ambiance bon enfant en profitant de ces jours ensoleillés.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La saison oléicole bat son plein dans la wilaya de Bouira où les huileries sont opérationnelles depuis plusieurs semaines, malgré les faibles prévisions du rendement de cette année. Les oléiculteurs cueillent leur récolte dans une ambiance bon enfant, tout en profitant de ces jours ensoleillés pour la récolte des olives. la cueillette des olives ne vise pas uniquement à subvenir aux besoins de la famille en matière d'huile qu'on consomme à satiété, mais aussi à arrondir son revenu par la vente de quelques litres de ce précieux produit du terroir, souligne l'APS.

La wilaya de Bouira, réputée pour être le bastion de l'oléiculture, compte près de quatre millions d'oliviers répartis sur une surface globale estimée à 34.000 hectares, indique la direction des services agricoles, précisant que les communes de l'Est comme M'Chedallah, El-Adjiba, Haizer, Ahnif, Chorfa, Aghbalou, Bechloul et El-Asnam, renferment plus de 75 % des oliveraies de la wilaya. Malgré les dégâts causés à ces vergers, notamment par les



incendies, l'oléiculture reste l'activité principale qui nourrit des milliers de familles Bouiries. Pour cette saison, concernant les prévisions des services agricoles de Bouira, la production oléicole connaîtra une baisse importante par rapport à la saison précédente. "Seulement près de 3 millions de litres d'huile d'olive sont prévus pour cette année contre près de 6 millions de litres obtenus l'année dernière", a indiqué à l'APS le directeur local du secteur, Rachid Morsli, expliquant que cette nette régression de la récolte est due à plusieurs facteurs, dont

celui relatif à la saisonnalité des récoltes, un phénomène voulant, à tort ou à raison, qu'à chaque année d'abondance des olives succède une autre de disette. Cette année, les faibles prévisions affichées par les responsables du secteur étaient, en partie, derrière la hausse des prix de l'huile d'olive ces derniers jours à Bouira, où un litre de cette matière oléagineuse coûtait entre 600 à 900 DA, et dans certaines régions où la qualité de l'huile est très prisée, un litre se vendait à 1.000 DA.

B. M.

## GHARDAIA, AUTO-CONSTRUCTION

**Distribution prochaine de 30.000 lots de terrains**

Trente mille parcelles, destinées à l'auto-construction, à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Gharadaïa, seront distribuées incessamment aux citoyens postulants, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Ces parcelles, dont la superficie varie entre 200 et 250 m<sup>2</sup>, réparties sur une trentaine de nouveaux sites, ont été circonscrites après étude d'aménagement dans les zones urbaines des communes de la wilaya et seront viabilisées avant d'être cédées en lots aménagés aux citoyens, a expliqué le chef de service à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) de Gharadaïa, Bachir Bouabdelli. Neuf mille parcelles seront octroyés dans la daïra de Gharadaïa, 3.900 dans celle d'El-Menea, 3.800 pour Boumoura, 3.508 pour Métlili, 3.000 pour Guerrara, 1.900 pour

Berriane, 1.865 pour Zelfana, 1.725 pour Mansourah et 1.100 pour Daya Ben Dahoua, a-t-il précisé.

2.200 parcelles ont été également mobilisées sur une soixantaine de sites en milieu rural pour recevoir des logements groupés, dans le cadre du programme d'habitat rural, a indiqué le même responsable précisant que l'Etat a mobilisé plus d'un milliard de dinars pour la viabilisation des lots devant recevoir l'habitat rural. "Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ces programmes d'habitat social pour répondre au mieux aux attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle N°6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans le Sud afin d'y résorber l'important déficit en logements accu-

mulé durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé", a assuré M. Bouabdelli.

Ces programmes visent en premier lieu "à faire bénéficier les familles les plus démunies des subventions de l'Etat et à diversifier l'offre en logements dans le cadre de l'accès à l'habitat en intégrant l'habitat social subventionné en milieu rural", a-t-il fait savoir.

"Ces programmes de logements individuels visent la réalisation d'un produit répondant aux attentes et aux besoins d'une grande frange de la population avec un intérêt particulier accordé à l'architecture de ces unités et à l'aménagement subtil de l'espace disponible pour une habitabilité maximale", a précisé M Bouabdelli.

APS

## BOUMERDES, PROJETS DE MODERNISATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS

**Lancement des travaux de réalisation cette année**

Des importants projets de modernisation du secteur des transports, inscrits à l'indicatif de la wilaya de Boumerdes, verront leurs travaux de réalisation lancés cette année, a indiqué le directeur du secteur. Ces projets consistent, tel que détaillé par M. Benathmane Rachid, en la réalisation de trois gares de classe "B" au profit des communes de Boudouaou, Dellys et Khemis El-Khechna. La même source fait état également de neuf études en cours, pour la réalisation d'autant de stations

urbaines à travers les communes de Boudouaou, Boumerdes, Ouled Moussa, Béni Amrane, Chabet El Aneur, Naciria, Zemmouri, Baghlija et Dellys. Dans l'objectif d'améliorer les prestations du secteur, il est en outre question de réaliser quatre stations de correspondance entre autant de gares multimodales dans les communes de Thénia, Issers, Bordj Menaiel et Tidjelabine. L'année 2014 verra également le lancement de l'étude portant réalisation d'une gare multimodale au chef-lieu de wilaya, en vue de

la mise en conformité de la wilaya de voie de transit vers plusieurs wilayas du pays, a souligné la direction des Transports. Parmi d'autres projets d'importance, prévus à la réalisation en 2014, il a été cité également la matérialisation de deux circuits d'examen de conduite automobile, dans les localités de Khemis El-Khechna et de Zemmouri, en plus du lancement d'une étude pour la mise en place d'un nouveau plan de circulation pour la ville de Boumerdes.

APS

RELIZANE, PROMOTION DU TOURISME CULTUREL

# Réhabilitation des sites archéologiques

*Mazouna fut la capitale du Beylek de l'Ouest à l'époque ottomane. Région réputée pour son tapis, la citadelle "Qalaât Beni Rached, située à 35 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec un patrimoine culturel, riche et varié, la wilaya de Relizane mise sur les sites archéologiques et le patrimoine immatériel pour promouvoir le tourisme culturel. A travers des programmes de développement, les directions du tourisme et de la culture œuvrent à réhabiliter les sites historiques et à promouvoir des manifestations culturelles et religieuses pour faire de la wilaya une région d'attrait touristique. Mazouna, Qalaât Beni Rached et Ammi Moussa sont parmi les régions de la wilaya qui abritent le plus de sites archéologiques remontant à l'époque ottomane et même romaine. Pour le classement des sites de Qalaât Beni Rached et Mazouna, la direction de la culture a entamé des procédures en élaborant deux dossiers, actuellement au niveau du ministère de tutelle, avant de lancer leur restauration. Une enveloppe financière a, en outre, été dégagée pour la réalisation d'une étude d'un plan permanent de protection du "vieux Mazouna" et de préservation et de valorisation de ses vestiges, alors que pour la citadelle de Beni Rached, une opération similaire sera effectuée à l'avenir, a indiqué Mahoub Hadj à l'APS, ajoutant qu'un centre de lecture de manuscrits de la vieille ville de Mazouna est envisagé également pour permettre aux spécialistes de valoriser ce patrimoine culturel de cette ville qui fut une destination des ulémas et érudits. Mazouna sera dotée d'un office local de



tourisme, elle renferme une casbah, un cimetière ottoman, des mosquées anciennes et des dizaines de mausolées. Le tapis de Qalaâ, qui a eu une notoriété même à l'étranger, constitue l'un des facteurs de promotion du tourisme culturel dans la région où il est prévu prochainement la remise en service d'une unité de tapisserie, à l'arrêt depuis 1994, a indiqué à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat. Au niveau de la maison des métiers et de l'artisanat, la direction du tourisme envisage d'organiser des sessions de formation de femmes artisans de la région sous la direction d'un expert turc pour acquérir des performances et améliorer la qualité de ce tapis, fait en velours, inspiré de l'art andalou maghrébin et qui peut contribuer à la promotion du tourisme culturel. Dans la commune d'Ammi Moussa, le palais "Kaoua", remontant à l'époque romaine, est classé depuis 1901, et il est prévu le lancement prochain d'une étude

pour sa protection.

La direction du tourisme et de l'artisanat œuvre, d'autre part, à valoriser et à relancer des activités et des festivals culturels et religieux à caractère touristique notamment les waadas organisées au printemps et en été.

Avec 27 zaouias et des mausolées dans la wilaya de Relizane, la waâda du saint-patron Sidi M'hamed Benaouda attire annuellement des adeptes du pays et de l'étranger.

La direction incite les investisseurs à réaliser des structures d'accueil à travers des spots publicitaires, pour intégrer ce produit dans le cadre du tourisme culturel. Pour faire connaître les coutumes et traditions de cette région, les responsables du secteur comptent également relancer des activités liées à la promotion du tourisme culturel notamment l'artisanat et le commerce.

B. M.

TEXANNA, RANDONNÉE PÉDESTRE DANS LES MONTAGNES

## Participation d'une douzaine d'associations

Mercredi 1<sup>er</sup> janvier une douzaine d'associations, activant dans divers secteurs, ont pris part à une randonnée pédestre dans la région montagneuse de Texenna sur les hauteurs de Jijel. Initiée par l'association Essafir la randonnée a permis à une cinquantaine de jeunes garçons et filles de découvrir les sites des plus pittoresques de la région de Texenna, à l'image de "Rekba Oum Essebabet", distante de 6 km du chef-lieu de commune.

Les randonneurs ont reçu des explications sur l'histoire de la localité de Texenna, sur ses potentialités touristiques et les vestiges anciens que recèle son sous-sol, a indiqué à l'APS, Bilal Boudjadar, président de l'association. Les participants à la virée en haute montagne ont mis à profit leur présence pour rencontrer les populations locales qui leur ont offert un repas typiquement traditionnel, de la galette d'orge, de l'huile d'olive, du petit lait.

"La randonnée a été une réussite pour ce

premier jour du nouvel an 2014", a encore affirmé le responsable de l'association qui a programmé une autre sortie le 21 mars prochain au lieu dit "El Ma Bared" dans le massif forestier de Guerrouch qui fait partie du parc national de Taza.

Cette excursion a également permis aux jeunes randonneurs de participer à la promotion du tourisme local de découverte dans une région qui présente de multiples atouts.

APS

TOUGGOURT, SENSIBILISATION SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Une campagne de nettoyage lancée

Une campagne de nettoyage et de ramassage des déchets ménagers a été lancée mercredi dernier dans la daïra de Touggourt par de jeunes bénévoles. Organisée via le réseau social "Facebook", l'opération vise notamment la mobilisation de la société civile et la sensibilisation du citoyen sur la propreté en milieu urbain et l'élimination des décharges anarchiques, a précisé la même source. Cette campagne

d'une journée concerne les quatre communes du grand Touggourt, à savoir Touggourt, Nezla, Tebesbest, et Zaouia El-Abidia. Une vaste participation a été relevée aux premières heures de cette campagne qui a rassemblé, de très nombreux bénévoles. Les habitants de ces communes lancent un appel à travers cette manifestation aux autorités locales pour accélérer les travaux d'aménagement urbain touchant

les réseaux d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'éclairage public, et le revêtement des routes.

Un centre d'enfouissement technique vient d'être réalisé par la direction locale de l'aménagement du territoire et de l'environnement dans la commune de Nezla pour garantir une meilleure gestion des déchets ménagers dans cette région.

APS

TEBESSA

## Développement rural intégré

202 projets de proximité de développement rural intégré sur 242 retenus pour la wilaya de Tébessa, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, sont en chantiers, a indiqué le conservateur des forêts, Nacereddine Kéchida.

Les actions entreprises ont porté notamment sur la réhabilitation de puits et de pistes agricoles, la réalisation de réseaux d'assainissement et d'eau potable, la distribution d'unités d'élevage et la mise en service de kits d'énergie solaires au profit des populations des zones éparses.

A cela s'ajoute la mise en place de structures socio-économiques et éducatives. La wilaya a également bénéficié d'une opération de plantation de 1.500 hectares d'oliviers et plus de 300 ha de plantes pastorales, en plus d'opérations d'entretien des forêts et de lutte contre la chenille processionnaire et autres parasites.

TLEMCCEN

## Dédoublement de la RN Maghnia-Marsa Ben M'hidi

Une enveloppe de 10 milliards DA est allouée au projet de dédoublement de la route nationale 7 A (RN 7 A) reliant Maghnia à Marsa Ben M'hidi (Tlemcen) sur une distance de 60 km. Cet important projet, dont les travaux seront entamés prochainement pour un délai de 24 mois, porte sur la réalisation de voies d'évitement au niveau de quatre agglomérations urbaines que sont Souani, Sidi Boudjenane, Boukanoun et Bab El Assa, outre un pont traversant l'oued Mouilah et une voie ferrée reliant Maghnia et Ghazaouet, selon le même responsable. La RN 7 A reliera aussi la zone d'expansion touristique de Marsa Ben M'hidi sur l'autoroute Est-Ouest, outre sa contribution au développement d'autres secteurs d'activités dans la région dont l'agriculture et l'artisanat, a précisé le directeur des travaux publics.

KHENCHELA

## Bilan des projets de développement en 2013

L'enveloppe financière allouée au divers programmes du développement local dans la wilaya de Khenchela, au titre de l'exercice 2013, a atteint 4,518 milliards DA, selon le bilan présenté par les services de wilaya à la dernière session de l'APW. Une autorisation de programme (AP) globale de 1,77 milliard DA a été accordée aux 50 opérations du sectoriel qui a bénéficié en plus de 1,83 milliard DA pour la réévaluation de 33 autres opérations, ont indiqué les responsables de la wilaya. Sur les 915 opérations du programme d'investissements publics en cours, 264 touchant aux secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'éducation, de l'habitant et de la santé ont été réceptionnées à fin octobre 2013.

APS

## IRAK, ACTUELLEMENT AUX MAINS DES DJIHADISTES

### Un assaut en préparation pour reprendre Fallouja

Un membre du gouvernement irakien a confirmé que les forces irakiennes projetaient d'attaquer la ville de Fallouja, aux mains des combattants de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), lié à Al-Qaïda, depuis plus d'un an. "Une attaque majeure" serait en préparation pour réinvestir ce haut-lieu de la contestation contre le Premier ministre chiite et "écraser les terroristes". L'armée est déployée autour de la ville, laissant le temps aux habitants de partir avant de lancer l'assaut.

### Une ville stratégique

Située dans la province d'Al-Anbar, à soixante kilomètres à l'ouest de Bagdad et à quelques centaines de kilomètres de la Syrie, Fallouja est une ville stratégique : elle pourrait servir de base au projet de l'EIL "d'établir un Etat islamique dans tout le Levant", estime un expert au Brookings Doha Center. Depuis une semaine, les affrontements se multiplient dans la région à la suite du démantèlement d'un camp d'opposants au gouvernement considéré par les autorités irakiennes comme un "repaire d'Al Qaïda" : onze activistes venus d'Afghanistan et de plusieurs pays arabes avaient été tués par les forces irakiennes entre Bagdad et Fallouja, tandis que plusieurs attentats ont fait au moins quinze morts et quarante blessés dimanche à Bagdad.

Les combattants de l'EIL "sont les acteurs les plus dangereux dans la région", a affirmé le secrétaire d'Etat américain John Kerry en évoquant "leur barbarie" et "leur brutalité". Il a assuré les autorités irakiennes du soutien des Etats-Unis, mais a rappelé que son pays n'enverrait pas de nouvelles troupes au sol. C'est dans la région de Fallouja que les forces américaines avaient subi leurs plus lourdes pertes durant la guerre.

## ISRAËL, ILS RÉCLAMENT UN STATUT DE RÉFUGIÉS

### Plus de 30.000 migrants africains manifestent à Tel-Aviv

Plus de 30.000 demandeurs d'asile africains entrés clandestinement en Israël ont manifesté, dimanche 5 janvier à Tel-Aviv, selon la police, le plus grand rassemblement de ce type dans le pays. "Plus de 30.000 manifestants ont défilé dans le calme à Tel-Aviv", a déclaré une porte-parole de la police, Louba Samri. Massés sur la place Yitzhak-Rabin, les manifestants dénonçaient le refus des autorités israéliennes d'examiner leurs demandes d'obtenir un statut de réfugié, ainsi que le placement en rétention de centaines d'entre eux.

"Nous sommes tous des réfugiés ! Oui à la liberté, non à la prison", ont-ils scandé en anglais, brandissant des drapeaux érythréens et éthiopiens avant d'écouter une série de discours.

### Grève de 3 jours sur leurs lieux de travail

Soutenus par des militants israéliens, ces migrants ont également décrété une grève de trois jours sur leurs lieux de travail, en particulier dans la restauration et l'hôtellerie.

R. N.

## TUNISIE, MENACE DE MORT SUR UN ÉLU

# Les débats sur la Constitution suspendus

*Les débats à la Constituante tunisienne, dimanche, sur la Constitution ont été suspendus, un élu de gauche ayant assuré avoir reçu des menaces de mort après qu'un député du parti islamiste Ennahda l'a qualifié d'ennemi de l'Islam.*



"Combien faut-il encore de sang pour comprendre qu'on est unis (dans l'Islam) ? Je te dis que je suis musulman, que mon père, ma mère, mon grand-père et mon peuple sont musulmans", a lancé dans l'hémicycle Mongi Rahoui, de la coalition de gauche Front populaire, à l'adresse du député islamiste Habib Ellouze. Une source policière a confirmé, à l'AFP, que la sécurité de M. Rahoui avait été renforcée samedi soir en raison de menaces.

Habib Ellouze, de la frange la plus dure d'Ennahda et habitué aux propos polémiques sur l'opposition et les femmes, a dans un premier temps affirmé que ses propos à une radio avaient été sortis de leur contexte, avant de présenter ses excuses à M. Rahoui et à l'Assemblée nationale constituante (ANC).

Selon un enregistrement disponible en ligne, il a dit à la radio Sahara-FM que M. Rahoui était "connu pour son animosité

pour l'Islam". Plusieurs représentants de l'opposition laïque ont souligné que de tels propos faisaient de l'élu une cible pour la mouvance salafiste armée, déjà accusée d'avoir tué deux opposants de gauche en 2013, Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi. Les détracteurs d'Ennahda jugent d'ailleurs les islamistes au pouvoir responsables, au moins par leur laxisme, de l'essor de la mouvance jihadiste.

### Interdire les accusations d'apostasie

Des députés de l'opposition ont dès lors réclamé que soit à nouveau examiné un amendement au projet de Constitution, rejeté samedi, qui prévoit de rendre passible de poursuites pénales les accusations d'apostasie. De son côté, Ennahda a "rejeté entièrement" les propos de Habib Ellouze contre Mongi Rahoui, selon un communiqué. Dans une ambiance électrique, la

séance de dimanche, qui avait débuté à 11h00 GMT, a été levée après une heure, les protestations des élus rendant la poursuite des travaux impossible. La plénière est, néanmoins, censée reprendre dans l'après-midi. L'examen du projet de Constitution, lancé vendredi dans un climat chaotique, a été régulièrement suspendu par des accusations et des disputes entre députés. La Constituante a approuvé le préambule et 15 des 19 articles du premier chapitre consacré aux "dispositions générales" de la loi Fondamentale. Les votes de samedi ont, notamment, consacré la liberté de conscience, l'Islam comme religion d'Etat mais aussi rejeté l'Islam comme source de droit. Un total de 146 articles et quelque 250 amendements doivent être étudiés pour permettre l'adoption de la loi Fondamentale avant le 14 janvier, 3e anniversaire de la révolution qui marqua le début du Printemps arabe.

R. I./ Agence

## ESPAGNE, BAISSÉ DE SOUTIEN À LA MONARCHIE

### La majorité de la population veut que le roi abdique

Soixante-deux pour cent des Espagnols souhaitent que le roi Juan Carlos abdique et à peine un sur deux soutiennent, désormais, la monarchie, selon un sondage publié, dimanche, par le journal de centre droit *El Mundo*, le jour du 76e anniversaire du souverain. Le soutien des Espagnols à la monarchie est tombé à 49,9%, soit une chute de cinq points au cours des 12 derniers mois, selon ce sondage. 62% des personnes interrogées souhaitent que le roi abdique, soit une augmentation de 17 points, mais une large majorité soutient, en revanche, le prince héritier Felipe. 66% des personnes interrogées ont, en effet, une opinion "bonne ou très bonne" du prince, âgé de 45 ans, tandis que 57% pensent qu'il serait à même de redorer l'image de la monarchie. Depuis trois ans, la popularité de Juan Carlos n'a cessé de chuter, en grande partie sous l'effet d'une enquête pour corruption visant son gendre, Iñaki Urdangarin, l'époux de sa fille cadette Cristina. Au printemps 2012, le roi avait adressé aux Espagnols des excuses publiques alors qu'il venait d'être hospi-



talisé après une chute lors d'une partie de chasse à l'éléphant au Botswana, un coûteux voyage qui avait choqué le pays plongé dans la crise. Le roi, né le 5 janvier 1938, a également souffert depuis 2010 de multiples ennuis de santé qui ont contribué à soulever des interrogations dans le pays sur l'avenir de son règne.

Juan Carlos bénéficiait auparavant d'une large popularité auprès des Espagnols, reconnu comme le souverain qui a œuvré pour la transition démocratique après la fin

de la dictature franquiste. Désigné comme son successeur par Francisco Franco, il était monté sur le trône le 22 novembre 1975, deux jours après la mort du dictateur. Dans les jours qui viennent, le scandale judiciaire qui entoure la Famille royale pourrait rebondir : le juge des Baléares qui enquête sur l'affaire Urdangarin va, en effet, décider s'il met ou non en examen l'infante Cristina pour fraude fiscale.

Agence

## Les concessionnaires doivent investir dans l'industrie automobile dans un délai de 3 ans

*Du nouveau pour ce qui concerne la loi de finances 2014. En effet, la LF 2014 introduit de nouvelles mesures pour encourager l'investissement productif, promouvoir la production nationale et favoriser la création d'emplois. L'une de ces mesures est l'obligation des concessionnaires d'investir dans l'industrie automobile dans un délai de trois ans.* Page 12



### PARTENARIAT AUDI-GOOGLE

**Les modèles  
aux 4 anneaux  
s'équiperont  
d'Android**



Page 14

### TOYOTA ALGÉRIE

**Lancement de Nouvelle Yaris  
Sedan prochainement**



Page 13

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

NOUVELLE MESURE DE LA LOI DE FINANCES 2014

## Les concessionnaires doivent investir dans l'industrie automobile dans un délai de 3 ans

Du nouveau pour ce qui concerne la loi de finances 2014. En effet, la LF 2014 introduit de nouvelles mesures pour encourager l'investissement productif, promouvoir la production nationale et favoriser la création d'emplois. L'une de ces mesures est l'obligation des concessionnaires d'investir dans l'industrie automobile dans un délai de trois ans.

Une mesure draconienne qui freinera certainement l'élan d'un bon nombre de concessionnaires qui n'ont, vraisemblablement, pas les moyens d'une telle politique. Nombreux parmi les professionnels du monde de l'automobile algérien n'ont aucune expérience dans le secteur de l'industrie dans la mesure où ces derniers sont versés uniquement dans le commercial, d'une autre manière la vente et l'après-vente des véhicules touristiques ou utilitaires.

A cet égard, elle prévoit l'exonération des véhicules et les remorques produits localement de la taxe sur les transactions de véhicules neufs. Les concessionnaires automobiles et les importateurs de véhicules seront obligés d'installer une activité industrielle ou de service qui a un lien direct ou indirect avec l'industrie de l'automobile dans un délai de trois ans. Une mesure qui a également pour ambition de freiner un tant soit peu l'élan des importations automobile sur le marché local.

Dans le même contexte, la LF 2014 contient plusieurs dispositions visant à remettre de l'ordre dans le marché national du véhicule neuf, notamment la limitation de l'importation des véhicules aux seuls concessionnaires automobiles et l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leur propre réseau de distribution. Par ailleurs, les concessionnaires doivent, lors de la souscription de leurs cahiers des charges, importer un quota de véhicules roulant au GPL et GNC.

D'autre part, cette obligation d'investissement pour les concessionnaires, s'ils se lancent dans la production de la pièce de rechange et la sous-traitance, avantagera d'une autre façon la nouvelle usine Renault Algérie, dont la production est prévue pour novembre 2014 à Oran. Pour rappel, la sortie du premier véhicule Renault (Clio Symbol) "made in Algeria" est prévue le 20 novembre 2014. L'usine devra produire, dans une première étape, quelque 25.000 unités par an avant de passer à une cadence supérieure de 75.000 unités/an, à l'horizon 2020.



Pour encourager l'investissement, la LF 2014 prévoit la suppression des dispositions spécifiques relatives aux modalités d'octroi des avantages pour les projets d'investissement, dont le montant est supérieur à 500 millions de dinars et inférieur à 1,5 milliard de dinars. La loi introduit aussi un allègement des procédures d'agrément en faveur des projets d'investissement étrangers directs ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers. Les investissements étrangers en partenariat, qui contribuent au transfert du savoir-faire ou qui arrivent à un taux d'intégration nationale supérieur à 40% profitent, d'autre part, des avantages fiscaux

et parafiscaux du CNI (Conseil national de l'investissement), selon un article de la LF. La question qui se pose est comment les membres adhérents de l'Association algérienne des concessionnaires automobiles (AC2A) accueilleront une telle mesure ? Et qu'en est-il des autres acteurs du marché de l'automobile algérien survivront-ils à cette nouvelle obligation et seront-ils prêts financièrement et professionnellement à l'investissement industriel ? En conclusion, être ou ne pas être est le défi que doit relever chaque concessionnaire automobile s'il veut continuer d'exister sur un marché pas du tout stable.

FIAT-CHRYSLER

## L'italien prend le contrôle de l'américain

Le constructeur automobile italien Fiat a annoncé le mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2013 avoir conclu un accord avec le syndicat américain Uaw (United automobile, aerospace and agricultural implement workers of America) pour le rachat de Chrysler. Fiat devient alors l'unique propriétaire du constructeur américain. Une prise de contrôle stratégique pour le groupe en grande difficulté.

L'intérêt de Fiat pour Chrysler remonte à 2009 lorsque le constructeur américain avait choisi Fiat, alors en bonne santé, pour travailler à sa reprise après sa faillite. Fiat était alors entrée au capital de Chrysler pour 20% du total. La réussite de Chrysler a convaincu Fiat de prendre encore plus le contrôle de la société américaine en 2011 quand elle décide de devenir actionnaire majoritaire. Fiat détient alors 48,5% du groupe ce qui lui permet de survivre.

Fiat va acquérir 41,5% du capital de Chrysler pour 4,35 milliards de dollars. Cette opération rassure le marché car elle sera financée sans appel au marché et elle permettra au groupe italien de pleinement profiter des belles perspectives du marché américain.

L'accord prévoit en outre des « contributions ultérieures » du



groupe Chrysler à Vebs d'une valeur totale de 700 millions de dollars, payables en quatre tranches annuelles, dont la première, le jour du bouclage de l'opération. Pour sa part, le

syndicat UAW s'engage à « soutenir les activités industrielles du groupe Chrysler ». Aucune augmentation de capital n'est prévue de la part de Fiat pour financer l'opération.

TOYOTA ALGÉRIE

## Lancement de la Nouvelle Yaris Sedan prochainement

Toyota Algérie, représentant officiel de la marque japonaise, procédera dans quelques jours au lancement de la nouvelle version de la Toyota Yaris Sedan. Une tricorps qui n'est plus à présenter sur le marché algérien de l'automobile.

Nouvelle Toyota Yaris Sedan, produite en Thaïlande, est plus audacieuse et reprend les nouveaux codes stylistiques de la marque le « Keen look ».



La nouvelle berline Yaris 2014, plus audacieuse, bénéficie d'une nouvelle calandre trapézoïdale, des phares plus minces réunis par un étroit deux-rayures de la grille. Côté motorisation, la Nouvelle Yaris berline sera proposée avec un bloc essence de 1,3 litre qui développe 84 chevaux et 121 Nm de couple, sa consommation est de 5,4 litres au 100 km en milieu extra-urbain et de 6,3 litres au 100 km en cycle mixte. Elle peut aussi être commercialisée avec un moteur essence d'1,5 litre capable de produire 107 chevaux pour un couple maxi de 141 Nm. Les deux moteurs sont accouplés soit à une boîte automatique à 4 rapports ou une manuelle à 5 vitesses. Des matériaux amortissant les bruits et les vibrations sont incorporés dans la carrosserie. De plus, et pour atténuer les bruits de la route et du vent, le pare-brise a été fabriqué sur la base d'un verre acoustique triplement feuilleté. Arborant de nouvelles lignes plus modernes et plus dynamiques, Nouvelle Toyota

Yaris mesure 4,4 m de long pour 1,7 m de large et 1,475 m de hauteur. Son habitacle est spacieux : il peut recevoir 5 passagers de grande taille.

Côté équipements, le véhicule fournit de série l'Airbag conducteur et passager, le système ABS (antiblocage des roues), l'anti-démarrage électronique, la climatisation vitres teintées électriques à l'avant et à l'arrière, des jantes en aluminium, un volant multi fonction réglage, un accoudoir central avec un compartiment de rangement, un poste lecteur CD MP3 doté de 4 hauts parleurs et des connexions USB/AUX IN. Le coffre est spacieux avec un volume de 478 litres et la possibilité de l'ouvrir de l'intérieur du véhicule en restant à sa place. Pour ce qui est de la tarification de Nouvelle Toyota Yaris Sedan, Toyota Algérie n'a toujours pas révélé de prix.

NOUVEAUTÉ  
CHEZ LA MARQUE À L'OVALE BLEU

## Ford Edge

ou le plaisir des yeux



EcoSport, Kuga et prochainement Edge : la gamme loisirs de Ford misera sur un trio diffusé mondialement. Avec l'Edge, Ford fait le pari d'un modèle quasi premium à cinq places, le Volkswagen Touareg est ciblé...

Ford attaque le segment des SUV par les deux bouts. L'EcoSport (4,24 m) arrivera chez les urbains et l'Edge (4,80m) se positionnera au-dessus du Kuga (4,52 m). Contrairement aux Chevrolet Captiva, Kia Sorento et Hyundai Santa Fe de même format, l'Edge ne proposera pas de version à sept places, son hayon incliné le cantonnera à une capacité de cinq passagers. Lancé aux USA en 2006, l'Edge arrivera en Europe début 2016 avec cette seconde génération reposant sur la plateforme des Mondeo et S-Max. Il aura un positionnement assez luxueux dans la gamme Ford et multipliera les versions : 4x2, 4x4, motorisations diesel (163 et 200 ch), essence (240 ch) et hybride rechargeable.

KIA MOTORS ALGERIE

## Concours de la meilleure idée client Kia



« Concours de la meilleure idée client Kia » est la nouvelle compétition que vient de lancer le constructeur sud-coréen, KIA Motors Corporation, le 31 décembre 2013.

Prévue jusqu'au 31 janvier 2014, cette opération consiste à soutenir les efforts continus du service après-vente Kia et à rechercher de nouvelles idées proposées par les clients afin de mieux les servir. Dans le détail, Kia Motors Algérie explique que l'opération « Concours de la meilleure idée client Kia » se déroulera comme suit :  
Début du concours : 31 décembre 2013  
Fin du concours : 31 janvier 2014  
Annonce des gagnants : 28 février 2014

Pour prendre part à cet événement, les clients doivent s'inscrire sur le site <http://idea.Kia.com> et suivre les trois étapes :

Etape 1 : inscription  
Etape 2 : sélection d'une catégorie  
Etape 3 : validation de l'idée  
Kia Motors Algérie procédera à la sélection des trois meilleures idées qui seront transmises à Kia Motors Corporation pour une sélection à l'international.

Prix nationaux : trois tablettes Samsung Galaxy Tab et plein d'autres cadeaux pour 200 participants.  
Prix internationaux : jusqu'à 5.000 dollars et 5 ans d'entretien gratuit.

PARTENARIAT AUDI-GOOGLE

# Les modèles aux 4 anneaux s'équiperont d'Android

Selon le Wall Street Journal, le constructeur Audi et Google s'apprêtent à officialiser un partenariat visant à développer un équipement multimédia pour automobiles basé sur Android.



Le Consumer electronic show (CES), qui démarre mardi prochain, verra, notamment, de nombreuses annonces dans le domaine automobile. Un nouveau terrain sur lequel Apple et Google vont se retrouver une fois de plus. D'après les informations du Wall Street Journal,

Audi et Google devraient officialiser un partenariat qui vise à utiliser Android comme base des systèmes multimédia embarqués des voitures de la marque allemande. Selon l'article, l'objectif est de permettre aux conducteurs ainsi qu'aux passagers d'accéder aux mêmes services et applications que sur un

terminal Android. En juin dernier, Apple avait annoncé son programme « iOS in the Car » déjà adopté par BMW, Daimler-Mercedes-Benz et Honda. Le CES 2014 sera également l'occasion pour plusieurs fabricants de semi-conducteurs d'annoncer des projets autour de processeurs ARM dédiés à l'automobile.

## AUDI TT 2014, même symétrie et plus d'A3

Le coupé Audi est toujours aussi craquant, il fait évoluer légèrement son style mais reste évidemment fidèle au principe de symétrie. La nouveauté vient de la plateforme MQB partagée avec l'A3 qui lui ouvre les portes de l'hybridation rechargeable.

Audi TT (2014) un peu plus de style et d'A3. Symétrie, simplicité, caractérisent le dessin de l'Audi TT de troisième génération. A peine remarque-t-on des phares aux contours plus agressifs et une calandre aux coins supérieurs biseautés, harmonisée avec le reste de la gamme. L'évolution est surtout technique : le TT reprend le châssis allégé, les motorisations, dont un hybride rechargeable et la planche de bord avec l'interface multimédia tactile de l'A3.

Fini donc l'exclusivité du mobilier, mais la position de conduite plus basse et la faible luminosité, en raison d'une surface vitrée toujours minimaliste, donneront une ambiance particulière au TT qui garde son architecture 2+2 places et hayon de coffre.

## VOLKSWAGEN

## Nouveau Touran en 2014



Le monospace compact, arrivé sur le marché il y a plus de 10 ans, sera remplacé par un tout nouveau modèle dans le courant de l'année 2014. Après 11 ans de carrière, le Volkswagen Touran pourra prendre une retraite bien méritée et laisser la place à un tout nouveau modèle, remis au niveau de ses concurrents plus récents, tel les Renault Scénic, Ford C-Max et surtout Citroën C4 Picasso.

Cette seconde génération (le modèle de 2010 était un gros restylage) ne sera pas révolutionnaire sur le plan du style, avec une ligne assez basique. La différence avec l'actuelle devrait surtout se

faire au niveau de la calandre et des optiques, alors que l'intérieur pourrait se rapprocher de celui de la récente Golf.

Sous cette carapace à l'aspect très commun, la technique sera entièrement nouvelle, avec l'adoption de la plateforme MQB, inaugurée par toutes les récentes compactes du groupe. Cela permettra un gain de poids d'environ 100 kg par rapport à l'ancien modèle et peut-être un gain en habitabilité si l'empattement est allongé. Le monospace héritera ainsi de toutes les nouvelles motorisations essence et diesel montées sur la Golf, telles les versions 150 et 180 ch du 2.0 TDI.

TROIS COMÉDIENS HONORÉS PAR L'ASSOCIATION LE 3<sup>E</sup> MILLÉNAIRE

# Halte de reconnaissance, signe de gratitude

Le théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a réuni toute la famille artistique durant la cérémonie organisée par l'association culturelle et artistique Le 3<sup>e</sup> Millénaire en l'honneur de Rabah Lechea, Boualem Bennani et Zahir Bouzerar.

PAR IDIR AMMOUR

Tous les grands noms, ou presque, du théâtre, du cinéma et du petit écran algérien, les anciens et les nouveaux, ceux qui ont contribué ou suivi les riches parcours à envier n'ont pas manqué de marquer une halte de reconnaissance en étant présents à ce rendez-vous. Un signe de gratitude.

Même avec sa grande capacité d'accueil, la salle Mustapha-Kateb du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a eu du mal à contenir tout ce beau monde. Ainsi, la famille artistique, les proches et les anonymes sont venus en nombre pour se remémorer, le temps d'une soirée conviviale, la vie et l'œuvre de ces grands artistes qui ont tant donné à la culture algérienne. Toute l'assistance était impatiente de voir apparaître les invités d'honneur. Les organisateurs leur ont réservé des égards dont seule ladite association détient le secret. Marchant sur tapis rouge, un accueil des plus chaleureux leur fut réservé par de nombreuses figures artistiques. Dans une ambiance conviviale, les trois artistes, annoncés par la troupe zorna "El Bahdja", ont fait leur entrée au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, parcourant la salle sous les applaudissements et les youyous du public. La soirée ne faisait que commencer. Car, les organisateurs ont concocté un programme assez riche et varié pour l'occasion. D'ailleurs, pas moins de quatre chanteurs de différents genres musicaux ont animé la cérémonie, à l'instar d'Abderrezak Guennif, Abdelaziz Benzina, Massi et Bariza, accompagnés par un



orchestre chaâbi sous la direction d'Abdelkrim Benaziza. Abderrezak Guennif et Abdelaziz Benzina ont gratifié l'assistance d'un florilège de chansons dans les genres, respectivement, chaâbi et malouf, donnant lieu à des atmosphères festives, au grand plaisir des spectateurs qui reprenaient les refrains en chœur. La cérémonie de remise des trophées et cadeaux honorifiques s'est ensuite déroulée en présence de grandes figures du théâtre et du cinéma, ainsi que de la Radio et Télévision algériennes, à l'instar de Taha El Amiri, Omar Tayane, Saïd Hilmi, Bahia Rachedi, Madani Naâmoun, Djamel Bounab, Amina Belouizdad et Abdelkader Nour, ancien directeur de la Radio algérienne.

Rabah Lechea, Boualem Bennani et Zahir Bouzerar, sollicités par Djallal Chenderli, ont été unanimes dans leurs brèves déclarations au public, déplorant "le manque de productions de qualité", ajoutant que "de telles distinctions auraient été dans un meilleur contexte si elles intervenaient pour couronner un travail". Inscrits dans les listes de la première promotion des étudiants de l'ex-Institut national des arts dramatiques et de la chorégraphie (INADC), les trois comédiens ont brillé dans différentes productions dans les 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arts. Rabah Lechea, connu pour ses rôles dans les longs métrages *Prends dix mille balles et casse toi* de Mahmoud Zemmouri, *Le retour* de Dahmane Ouzit,

*Leila et les autres* de Sid-Ali Mazif et autres, a également brillé au théâtre, dans *La mort d'un commis voyageur* d'Arthur Miller, mise en scène par Fouzia Aït El Hadj, notamment. Boualem Bennani a été particulièrement époustouflant dans *Omar Gatlato* de Merzak Allouache ainsi que dans plusieurs autres rôles tant au cinéma qu'à la télévision et au théâtre. Zahir Bouzerar est, quant à lui, dramaturge et comédien, avec à son actif en tant qu'auteur *El Aâgra*, *L'affrontement* et *Les temps maudits* et comme comédien, plusieurs rôles au cinéma comme à la télévision et au théâtre également. Massi et Bariza, assurant les deux dernières parties de la cérémonie, ont offert au public quelques belles chansons kabyles et sétifiennes de leurs répertoires respectifs, créant la joie et l'entrain chez les spectateurs qui ont savouré chaque moment dans l'allégresse. Pour sa part, Sid-Ali Bensalem, président de l'Association artistique et culturelle *Le 3<sup>e</sup> Millénaire* a également déploré "le manque de distribution des anciens comédiens dans les nouvelles productions". "Les jeunes réalisateurs ne doivent pas perdre de vue l'expérience des anciens comédiens, nécessaire pour la réussite d'une production cinématographique ou télévisuelle", a déclaré Sid-Ali Bensalem sur un ton ferme. Rendant hommage jusque-là à 63 artistes, l'Association artistique et culturelle *Le 3<sup>e</sup> Millénaire* se fixe pour objectif de transmettre aux jeunes générations l'œuvre de ces anciens acteurs de la culture, mettant en valeur leur rôle primordial dans la société. I. A.

MORT DU PRODUCTEUR HOLLYWOODIEN OSCARISÉ

## Saul Zaentz tire sa révérence

Le producteur de cinéma Saul Zaentz, qui a remporté l'Oscar du meilleur film pour *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, *Amadeus* et *Le Patient anglais*, est mort à 92 ans, selon des journaux américains. Saul Zaentz a succombé à des complications de la maladie d'Alzheimer vendredi à son domicile de San Francisco, a affirmé son neveu Paul Zaentz au *Los Angeles Times*. "C'était un homme extraordinaire", a confié ce dernier, qui a travaillé avec son oncle pendant 37 ans, au *Hollywood Reporter*. Saul Zaentz, qui a débuté dans le milieu de la musique avant de se mettre au cinéma, était connu pour ses productions de films "intellos", et avait créé sa société de production indépendante à Berkeley, près de San Francisco, pour garder ses distances vis-à-

vis d'Hollywood. Dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (1975), co-produit par l'acteur Michael Douglas, Jack Nicholson incarnait un patient d'un hôpital psychiatrique. Le film a remporté cinq Oscars, dont celui de meilleur réalisateur pour Milos Forman. Zaentz et Forman ont à nouveau travaillé ensemble pour *Amadeus* (1984) sur la vie du compositeur Wolfgang Amadeus Mozart. Le film a remporté huit Oscars dont ceux de meilleur film, meilleur réalisateur et meilleur acteur pour F. Murray Abraham. Pour *Le Patient anglais* (1996), un drame se déroulant durant la Seconde guerre mondiale, Saul Zaentz a fait équipe avec le réalisateur Anthony Minghella. Le succès fut une fois de plus au rendez-vous avec neuf Oscars dont ceux de meilleur film et de meilleur

réalisateur. M. Zaentz a en outre reçu un prix pour l'ensemble de sa carrière lors de la cérémonie des Oscars de 1977. *L'Insoutenable légèreté de l'être* (1988), *En liberté dans les champs du Seigneur* (1991) et *Les Fantômes de Goya* (2005), ainsi qu'une version en dessins animés du *Seigneur des anneaux* (1978) figurent également au nombre de ses productions. Avant sa carrière de producteur de films, Saul Zaentz a fait fortune en achetant le label Fantasy Records, qui représentait le groupe de rock et de jazz Creedence Clearwater Revival. Les droits de plusieurs des tubes du groupe furent, plus tard, sujets à un long et âpre contentieux entre producteur et musiciens.

ELLE EST DÉSORMAIS MEMBRE DE L'ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

## Adele décorée par le prince Charles

La chanteuse britannique a été décorée par le prince Charles jeudi 19 décembre au palais de Buckingham à Londres pendant une cérémonie très chic selon les dires de la principale concernée. Adele est désormais membre de l'Ordre de l'Empire britannique (MBE) - il s'agit du premier échelon parmi les distinctions honorifiques attribuées par la famille royale. "Cela a été un honneur d'être reconnue et un grand moment de fierté d'être distinguée aux côtés de personnes aussi formidables et inspirantes", a déclaré la chanteuse de 25 ans dans un communiqué officiel. Pour cette occasion toute particulière, Adele avait réalisé une manucure so british ornée de mini couronnes. Forte de ses six trophées aux Grammys 2012, l'interprète de *Rolling a Deep* a également reçu un trophée aux Grammys 2013 et enfin l'Oscar de la meilleure chanson pour *Skyfall*, thème du dernier James Bond éponyme. 19 et 21, ses deux premiers albums, ont été écoulés à plusieurs millions d'exemplaires. Depuis la naissance de son fils fin octobre 2012, cependant, la chanteuse se fait rare...

LE FRUIT D'UN DUR LABEUR DISPONIBLE GRATUITEMENT ET ILLÉGALEMENT SUR INTERNET

## Bruno Mars est l'artiste le plus piraté

L'année 2013 s'est achevée et pourtant toutes les distinctions n'ont pas encore été distribuées, pas même les pires... S'il y a bien une chose que tout artiste redoute, c'est le piratage. Le fruit d'un dur labeur disponible gratuitement et illégalement sur internet. Et en 2013, les pirates ont encore fait des siennes et la musique est au cœur des téléchargements

illégaux. Si Beyoncé a trouvé le moyen de garder les portes de son dernier album bien fermées de façon à ce que ses fans achètent en toute légalité, ce n'est pas le cas de tout le monde. Un chanteur a fait les frais de ce piratage intempestif et n'est autre que... Bruno Mars ! La star américaine est en effet l'artiste qui s'est fait le plus piraté en 2013. Son album *Unorthodox Jukebox* a été

téléchargé près de 6 millions de fois d'après un classement établi par Musimetric. Il est suivi de près par Rihanna avec 5,5 millions d'albums piratés et les Daft Punk avec 4 millions. Les données ont été fournies par le logiciel BitTorrent, très populaire auprès des pirates du Web. Triste distinction pour l'interprète de *Treasure* qui confirme par la même occasion sa popularité.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



VOL À LA TIRE

# Le voleur était une connaissance

*Nous avons maintes fois écrit que le quotient intellectuel de nos malfaiteurs est très faible parce que très souvent, ils commettent des bourdes dignes de films burlesques. Un autre exemple dans cette affaire qui a été traitée récemment par le tribunal de Rouiba.*

PAR KAMEL AZIOUALI

**W**arda, 36 ans, habite dans un immeuble, dans la région de Rouiba. Le balcon de sa cuisine donne sur un chantier où se construit un petit immeuble. Pour tuer le temps, en attendant, par exemple, que la cafetière soit prête ou que des frites soient cuites à point, il lui arrive de regarder longuement les ouvriers en train de s'affairer et d'éprouver de la compassion pour eux. A travers sa vitre opaque de l'extérieur durant la journée, il ne tarit pas de secrets éloges pour ces ouvriers qui triment qu'il pleuve, qu'il vente qu'il fasse chaud ou froid. Toujours juchés sur un échafaudage où le moindre faux pas peut leur coûter la vie, ils ne s'arrêtent que pour fumer une cigarette ou coincer une pincée de "chemma" derrière la lèvre supérieure.

Une fois, elle avait assisté en direct à la chute d'un ouvrier. Elle s'en voulait beaucoup parce que juste avant qu'il ne tombe, elle s'était dit qu'il était très adroit. Aurait-elle le mauvais œil ? Toujours est-il que cet ouvrier-là s'en était sorti avec quelques fractures seulement au niveau des jambes et des bras. Ce miracle s'explique par le fait qu'il

était tombé du 2<sup>e</sup> étage sur une montagne de sacs de ciment.

Quand elle voyait ce que ces ouvriers enduraient pour gagner leur vie, Warda se disait que Madjid, son mari, enseignant dans un lycée, était ridicule de se plaindre de la pénibilité de son travail. Bâtitteur sur un échafaudage ! Voilà un travail difficile et pénible ! Son mari devrait rester un petit moment avec elle pour se rendre compte ce qu'est un travail pénible.

Parmi tous les ouvriers dont elle admirait le sérieux et l'abnégation, il y en avait un qui avait attiré son attention : il était petit de taille et avait de longs cheveux roux qui lui rappelaient le guitariste d'Abba, groupe mythique de musique pop des années 70.

Quand il arrivait le matin, il riait, plaisantait avec ses collègues puis lorsqu'il commençait à travailler, il ne regardait ni à droite ni à gauche. On aurait dit un Chinois !

Ce mardi-là, il pleuvait donc, il y avait

relâche sur le chantier. Ce jour-là, Warda avait prévu de se rendre au marché de Réghaïa pour acheter quelques légumes. Les prix du marché de Réghaïa avaient la réputation d'être plus abordables que ceux du marché de Rouiba et surtout par temps de pluie.

Warda avait fait ses achats et s'appretait à rentrer quand son téléphone sonna. Elle n'aimait pas répondre au téléphone dans la rue parce qu'elle savait que son Samsung rouge à deux puces était très beau et susceptible de susciter bien des tentations et des convoitises.

Pour répondre, elle entra dans un immeuble pour éviter que quelque pickpocket ne le lui happe. C'était son fils Fouad, âgé de 14 ans, qui était rentré du collège parce qu'un de ses profs s'était absenté et qui lui avait téléphoné à partir du téléphone d'une voisine.

- Reste chez la voisine jusqu'à ce que j'arrive... ne t'inquiète pas, j'arrive mon petit, j'arrive...

Au moment où elle va remettre son télé-

phone dans sa poche surgit un jeune homme avec un couteau. Il lui place la lame juste sous la gorge.

- Vite ! donne-moi ton portable, sinon tu ne reverras jamais ton petit avec qui tu viens de parler.

- Non...non...ne me fais pas de mal... prends mon portable...

Elle s'en alla en courant en direction de la station d'autobus.

Une demi-heure plus tard, elle arriva chez elle et récupéra son fils qui se trouvait chez une voisine. Après quoi, elle déposa plainte au poste de police.

Un policier lui demanda de brosser le portrait du voleur et elle dit qu'il était plutôt petit de taille et il avait des cheveux longs roux qui touchaient presque ses épaules.

- Vous ne l'avez jamais vu auparavant ?  
- Si... j'ai l'impression de l'avoir déjà vu mais je ne me rappelle pas où.

Warda rentra chez elle.

Le lendemain vers 11h, alors qu'elle préparait le déjeuner pour ses enfants qui rentraient de l'école à midi, elle jeta un coup d'œil sur les ouvriers qui s'affairaient sur les échafaudages et elle poussa un hurlement. Le petit courtaud avec des cheveux courts à la Björn Ulvaeus du groupe Abba des années 1970 c'était lui qui l'avait braquée à Réghaïa pour lui voler son portable.

Elle retourne au poste de police et un quart-d'heure plus tard, le voleur est arrêté. Il ne pouvait pas nier parce que dans sa poche avait été trouvé le téléphone de Warda.

Cinq ans de prison ferme ont été requis contre le voleur.

Et Warda depuis sa cuisine n'admirait plus les ouvriers... Ils étaient peut-être tous à l'image de leur collègue qui lui avait causé la frayeur de sa vie.

K. A.



HÉRITAGE

## Une dispute toute... fraternelle

**C**omme dans la fable de la Fontaine, le père de Abderrezak et Badreddine avant de mourir dit à ses deux fils qu'il leur léguait un inestimable trésor qui se trouvait dans la commune de Khemis El-Khechna. Contrairement à la fable du célèbre conteur où l'on découvre que le trésor était le travail de la terre, dans l'affaire qui nous intéresse, le legs dont il est question est une terre agricole capable de nourrir plusieurs familles. Au lieu de procéder à un partage notarié qui aurait évité bien des tensions, le père des deux trentenaires s'était contenté de leur demander de se la partager équitablement.

Comme les deux frères avaient été élevés dans le strict respect des valeurs ancestrales, Badreddine, le plus jeune, chargea son aîné de partager la terre de leur défunt père.

- Tu me fais confiance ? Tu ne viendras pas après me dire que je t'ai eu en prenant la meilleure parcelle ? demanda l'aîné.

- Jamais ! Tu es mon frère aîné et je sais que tu ne me trauderas pas... parce qu'il s'agit de partager la terre... Cette terre qui nous dévorera tous tôt ou tard.

- Merci pour ta confiance, Badreddine.

Mais Abderrezak était loin d'être un honnête homme. Il s'arrangea pour prendre la terre la plus plate et comportant un puits.

Le frère cadet répliqua :

- Ce partage n'est pas juste, mon frère...

- Comment ça il n'est pas juste ? hurla l'aîné.

Le cadet répondit calmement.

- Trouvons quelques personnes âgées et demandons-leur de procéder à un partage équitable.

- Il n'y a pas plus équitable que ce partage !

- Si tu juges qu'il est équitable, pourquoi as-tu peur de faire appel à des sages pour refaire ce partage. S'ils partagent cette terre comme tu viens de le faire, je m'inclinerai.

Abderrezak se mit à hurler, se saisit de la faucille qu'il portait sous son ceinturon et l'utilisa contre son frère cadet qu'il frappa à la tête.

Transporté à l'hôpital de Rouiba, les médecins durent procéder à une intervention délicate pour le sauver.

Jugé, il y a quelques jours au tribunal de Rouiba, Abderrezak a été condamné à trois ans de prison ferme et à 20.000 DA d'amende.

A sa sortie de prison, la terre léguée par le défunt père n'était toujours pas partagée.

K. A.

ÉQUIPE NATIONALE

# Rouaraoua-Halilhodzic, rien ne va plus...

Le bras de fer qui oppose le patron de la Fédération algérienne de football, Mohamed Rouaraoua, à son « employé », le technicien Vahid Halilhodzic, a pris des proportions graves à quelques mois seulement du coup d'envoi du Mondial brésilien 2014.

PAR MOURAD SALHI

En effet, rien ne va plus entre le président de la Faf et l'entraîneur Vahid Halilhodzic depuis la qualification de la sélection algérienne pour la phase finale du Mondial brésilien 2014. La dernière sortie médiatique du premier responsable à la barre technique des Verts était à l'origine de toute cette polémique. Le Bosnien, qui avait l'air de mettre fin à son aventure à la tête de la barre technique de la sélection algérienne, juste après cette victoire étonnante contre le Burkina-Faso, n'a laissé personne indifférent. Le coach avait confirmé que la qualification de l'Algérie au deuxième tour est un rêve « impossible » à exaucer. Une formule qui a fait vite réagir le président Rouaraoua qui explique qu'une clause dans le contrat de l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, stipule qu'il est tenu de qualifier les Verts au deuxième tour de la prochaine Coupe du monde 2014 au Brésil.

« L'objectif d'Halilhodzic lors du prochain Mondial est de se qualifier au deuxième tour. La Faf a d'ailleurs mis tous les moyens à sa disposition pour atteindre cet objectif », a déclaré le premier responsable du football algérien, invité du forum de la chaîne de télévision privée Dzair TV. L'Algérie évoluera lors du rendez-vous plannétaire dans le groupe H avec la Belgique, la Corée du Sud et la Russie, un groupe que l'entraîneur national a qualifié de très difficile, laissant entendre dans ses différentes sorties médiatiques, après le tirage au sort, qu'il était « compliqué de passer au second tour ». Une formule différemment interprétée par les techniciens et les médias. Pour le premier responsable du football algérien, l'entraîneur Vahid Halilhodzic, qui a été interviewé par une chaîne étrangère, ne maîtrise pas bien le français. « J'ai réécoulé les déclarations de



l'entraîneur national sur cette chaîne de télévision. Je pense qu'il s'est mal exprimé, surtout qu'il ne maîtrise pas très bien la langue française. Je suis persuadé toutefois qu'il n'ira pas au Brésil en touriste », a commenté le président de la Faf. Ce dernier, qui confirme qu'il entretient toujours de bons rapports avec lui, avoue que Halilhodzic reste un « employé » de la Faf. Au cas où cet entraîneur insiste sur son départ, Rouaraoua a fait savoir qu'ils sont nombreux les entraîneurs, parmi eux des techniciens de renom, à postuler à sa succession, mais, dira-t-il, qu'il attend la fin du délai accordé à ce dernier pour trancher la question. Toutefois, le président de la Faf dira que l'intérêt de l'équipe passe au-dessus de toutes les autres considéra-

tions. « Pas question d'attendre Halilhodzic toute l'éternité. S'il ne veut pas rempiler, on a déjà tout prévu pour sa succession. Je n'ai aucun souci à ce propos. Et même s'il souhaite quitter les commandes techniques des Verts avant le Mondial, qu'il le fasse, car on ne retient personne contre son gré », a-t-il précisé. Le concerné par cette situation a précisé, de son côté, qu'il a déjà atteint son objectif, à savoir la qualification pour la Coupe du monde. La décision quant à son avenir à la tête de la sélection algérienne sera prise au temps « opportun ». « On verra ça en fonction de l'évolution des choses au sein de cette équipe », a-t-il dit.

En tout cas, le contrat de l'entraîneur Vahid Halilhodzic expirera après la Coupe

du monde, mais puisque le championnat d'Afrique des Nations interviendra juste après, le président lui a fait une proposition de prolonger son bail jusqu'à 2015. Le technicien a un ultimatum jusqu'à la fin de ce mois pour trancher. En cas d'un refus, la FAF n'attendra certainement pas la fin du Mondial pour lui trouver un successeur. Cela, aux yeux des techniciens, vaut mieux le faire avant le Mondial pour permettre au nouvel entraîneur d'avoir plus de temps pour connaître son groupe. Une chose est sûre : rien n'a été décidé dans ce sens et les Algériens doivent attendre la fin de ce mois pour connaître l'issue de cette affaire.

M. S.

CR BELOUZDAD

## L'attaquant Mohamed Dahmane qualifié

Le nouvel attaquant du CR Belouizdad, Mohamed Dahmane, a été finalement qualifié dans les rangs du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne, a appris l'APS lundi auprès du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. « Le cas de Dahmane est définitivement réglé. Il peut ainsi être aligné par le CRB dès la première journée de la phase retour (17 janvier, ndlr) », a indiqué le premier responsable de la LFP. Dahmane, qui devait s'engager en début de

saison avec le CS Constantine (L1) en provenance d'un club turc, a été contraint de rester inactif pendant six mois après le refus de l'entraîneur des gars de Cirta de l'époque, le Franco-Italien Diego Garzitto, de l'admettre dans son effectif. Le CRB, qui a donné la priorité au renforcement de sa ligne offensive pendant l'actuel période des transferts d'hiver, souhaitait aligner Dahmane dès la précédente journée du championnat qui a vu les Rouge et Blanc s'incliner sur le terrain de la JSM Béjaïa

(1-0), mais le joueur n'avait pas encore obtenu sa licence ce jour-là. Outre Dahmane, le club de la capitale a également engagé deux autres attaquants, à savoir Mehdi Benaldjia, libéré par l'USM Alger à titre de prêt, ainsi que l'ex-international olympique égyptien, Ahmed Fethi (surnommé Bougi). Les dirigeants de Belouizdad, qui ont droit à quatre nouvelles licences, sont aussi sur les traces d'un défenseur central centrafricain.

APS

MAHFOUD KERBADJ

## « Certains clubs sont autorisés à recruter plus de trois joueurs lors du mercato d'hiver »

Les clubs des deux Ligues professionnelles n'ayant pas consommé leurs 25 licences lors de la phase aller de l'exercice en cours sont autorisés à recruter jusqu'à quatre nouveaux joueurs lors de la deuxième période d'enregistrement qui sera clôturée le 15 janvier, a appris l'APS, lundi, auprès du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. « Certains clubs n'ont pas consommé toutes leurs licences lors de la phase

aller. Ils sont ainsi autorisés à recruter jusqu'à quatre joueurs au lieu de trois comme prévu par les règlements en vigueur », a expliqué le patron de la LFP. Cette décision devrait arranger les affaires de quelques formations ayant enregistré moins de 25 éléments au cours de la première manche de cet exercice. C'est le cas du CR Belouizdad, l'ES Sétif, le MC Alger, le MC Oran et le MO Béjaïa, tous pensionnaires de la Ligue 1. Le premier nommé a déjà

consommé trois nouvelles licences depuis l'ouverture de la période des transferts d'hiver le 15 décembre passé. L'ESS elle, en est à deux, alors que le MCO n'a recruté jusque-là qu'un seul joueur. S'agissant du MCA et du MOB, ils sont toujours à la recherche des « oiseaux naves » pour renforcer leurs effectifs respectifs en vue de l'entame de la phase retour, dont le coup d'envoi est prévu pour le 17 janvier.

APS

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

### Le match ES Sétif-USM Alger décalé à 16h00

Le match de la Supercoupe d'Algérie entre l'ES Sétif, championne en titre, et l'USM Alger, détentrice de la Coupe d'Algérie, débutera finalement à 16h00 au lieu de 15h00, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a annoncé, lundi, la Ligue de football professionnel (LFP). Cette dernière a avancé des « raisons organisationnelles » pour justifier cette décision sur son site internet. Les deux équipes se sont affrontées il y a dix jours à Sétif pour le compte de la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 et le match s'est soldé par un nul (1-1), ce qui a permis aux Usmistes de décrocher le titre honorifique de champions d'hiver. La Supercoupe d'Algérie a été réactivée cette saison après une absence de sept ans. La dernière finale de cette compétition avait été disputée en 2007 et avait vu la nette victoire du MC Alger face à l'ESS (4-0). Dimanche, la LFP et Mobilis ont signé une convention permettant à l'opérateur public de téléphonie mobile de parrainer cette épreuve pour une durée de trois ans.

APS



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.  
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

#### clients

- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients

#### stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...)
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

**Comment répondre à nos annonces**  
 Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :  
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)  
 Tel : 021 680 296/021 687 086  
 Fax : 021 298 595

# DÉCÈS

La famille HAMMOUME a la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée Ounissa née le 05/03/1935 à Tizi Ouzou.

La défunte s'est éteinte le 31/12/2013 à Alger.

*A Dieu nous appartenons  
 et à Lui nous retournons.*

# تعزية

ببالغ الحزن والأسى تلقى السيد ولد علي الهادي مدير المسرح الجهوي كاتب ياسين لتيزي وزو، نبأ وفاة السيد "امحمد بن قطاف" مدير المسرح الوطني الجزائري، وعلى إثر هذا الجلل المصاب، يتقدم الطاقم الإداري والفني للمسرح الجهوي كاتب ياسين لتيزي وزو، بتعازيهم الخالصة لأسرة الفقيد راجي من المولى عز وجل أن يتغمد روحه برحمته الواسعة ويسكنه فسيح جنانه ويلهم أهله جميل الصبر والسلوان.  
 "إننا لله وإنا إليه راجعون".

المدير

مكتب التوثيق الكائن بحي قاردي 1 ع 2 رقم 08-القبة محكمة حسين داي-الجزائر.  
 تأسيس مؤسسة ذات شخص وحيد ومسؤولية محدودة.

بموجب عقد خزر بالمكتب في 04-01-2014، مسجل، أنشأت مؤسسة ذات شخص وحيد ومسؤولية محدودة من طرف السيد رمرام محمد الطاهر، مسماة "رمرام للتفنية"، ذات رأسمال قدره 20.000.000 دج، مقرها الاجتماعي: بئر خادم-الجزائر، 127 تعاونية الصداقة، موضوعها: تجارة بالجملة للحوم القصابة، تجارة بالجملة للأسلاب واللحم المحضر النيئ، الذبح والقطع الصناعي للحوم القصابة (منبحة صناعية)، صناعة معتب اللحم، الدواجن والكبد الدم، إستيراد وتصدير المصبرات من اللحوم والأسماك، إستيراد وتصدير لحم القصابة، إستيراد وتصدير المنتجات، الأجهزة والمعدات المرتبطة بميدان الفلاحة، قطع غيارها ولواحقها، إستيراد وتصدير المواد المرتبطة بالتغذية البشرية، إستيراد وتصدير الأسلاب واللحوم المحضرة، إستيراد وتصدير التمور والفواكه الجافة، إستيراد وتصدير الدواجن، البيض والارانب، تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان، إستيراد وتصدير المعدات والمواد الموجهة لتربية الطيور والدواجن، ونشاط ثانوي: مدرسة التكوين المهني، منتهى 99 سنة. وعين السيد رمرام محمد الطاهر مسيرا لها لمدة غير محدودة.

نسخة منه تودع لدى المركز الوطني للسجل التجاري للجزائر.

مكتب التوثيق الكائن بحي قاردي 1 ع 2 رقم 08-القبة محكمة حسين داي-الجزائر.

حل مسبق لمؤسسة ذات شخص وحيد ومسؤولية محدودة.

المسماة "رمرام للحوم"، ذات رأسمال 2.000.000 دج

مقرها الاجتماعي بحسين داي، الجزائر، المذبح البلدي، رقم 88.

موضوعها التجارة بالجملة للحوم القصابة، تجارة بالجملة للأسلاب واللحم المحضر النيئ الخ...

بموجب عقد خزر بالمكتب في 04-01-2014، مسجل، قرر السيد رمرام محمد الطاهر الحل المسبق للمؤسسة ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة المذكورة أعلاه، ابتداء من 31-12-2013، وعين السيد رمرام محمد الطاهر مصفيا لها بأوسع السلطات.

نسخة منه تودع لدى المركز الوطني للسجل التجاري للجزائر.

للإعلان، الموقفة

## Cuisine

### Petits pois à l'oignon vert



#### Ingrédients

1 kg de petits pois  
40 g de beurre  
1 c. à soupe de farine  
4 oignons verts  
Quelques feuilles de laitue  
1 c. à soupe de persil haché  
Une pincée de sucre fin  
Sel poivre

#### Préparation

Nettoyer les oignons, les couper en petits morceaux. Laver les feuilles de laitue, les couper en lanières. Mettre à fondre, à feu doux, le beurre dans une casserole. Y verser les petits pois et la farine. Mélanger et ajouter le sucre, les oignons et la laitue. Saler et poivrer. Mouiller d'eau juste à hauteur des légumes. Ajouter le persil. Cuire à feu moyen 15 à 20 min. sans couvrir pour que les pois restent bien verts.

### Crème caramel aux fruits



#### Ingrédients

2 banane  
4 poires  
2 orange  
1 pincée de cannelle  
8 c. à soupe d'eau  
100 g de sucre  
8 oeufs  
amandes grillées (pour décorer)

#### Préparation

Peler et couper les bananes en petits morceaux. Peler et évider les poires. Les découper en dés. Râper le zeste des oranges. Les presser pour récupérer le jus. Mettre dans une casserole : les morceaux de banane, de poire, la moitié du zeste des oranges, le jus des oranges, la pincée de cannelle et 2 c. à soupe d'eau. Porter à ébullition. Diminuer le feu et cuire 3 min. Laisser refroidir.

Dans un poêlon, chauffer doucement 2 c. à soupe d'eau additionnée du sucre. Quand le sucre est dissous, augmenter le feu et laisser bouillir en remuant jusqu'à ce que le mélange prenne couleur (quelques minutes). Beurrer 8 ramequins. Tapisser ceux-ci de caramel. Batre les oeufs 1 mn. Verser les oeufs battus dans la casserole de fruits. Mélanger. Répartir le mélange oeufs fruits dans les ramequins. Cuire au bain-marie 30 min. dans le four préchauffé à 150° (th 5). En fin de cuisson, plonger les ramequins dans un fond d'eau froide pour les refroidir. Les mettre au frigo jusqu'au lendemain. Démouler avant de servir. Décorer d'amandes grillées.

## NUTRITION ET RÉGIME ALIMENTAIRE

# Garder la ligne à tous les âges de la vie

*A chaque âge de la vie, notre organisme réagit différemment à ce que l'on mange. Il est donc important d'adopter les bons réflexes. Un nutritionniste vous donne quelques règles d'hygiène alimentaires à respecter aux différents âges clés de la vie pour garder la ligne.*

### Entre 20 et 30 ans

Les jeunes ont souvent une alimentation désorganisée. Ils font généralement l'impasse sur le petit-déjeuner. En quittant la maison, ils perdent leurs repères alimentaires. Dans un premier temps, il serait souhaitable qu'ils prennent le temps de prendre un petit-déjeuner équilibré et de se poser pour prendre de vrais repas. Mais pour tous ceux qui restent adeptes de la restauration rapide, il est conseillé de préférer un sandwich avec du poulet sans mayonnaise, à un panini ou une quiche trop grasse.

### Entre 30 et 40 ans

C'est en fait l'âge où l'on commence à prendre de bonnes habitudes alimentaires.

On s'installe en couple, on fait des enfants. Le rythme de vie devient plus régulier, ce qui est en soi un bon exemple pour les enfants. On cuisine de vrais repas. C'est une tranche d'âge, où l'on perd encore facilement en cas d'excès. Mais c'est peut-être le moment de s'habituer à manger en plus petites quantités. Autre bon réflexe conseillé, pour bien préparer la quarantaine : faites attention à l'huile d'olive. Certes, on vante toujours, avec raison, ses vertus mais elle reste très calorique. Dosez-la toujours à la petite cuillère.

### A l'approche de la cinquantaine

Après 45 ans, la morphologie change et les petits kilos ont tendance à s'accrocher. Une activité physique, ainsi qu'un bon équilibre alimentaire s'imposent à partir de cet âge-là. Marchez au moins 30 minutes par jour. Mangez beaucoup de légumes et privilégiez des viandes sans matières grasses. Ce sont des petits détails, mais qui sont de vrais plus dans l'alimentation au quotidien quand on veut perdre quelques kilos ou tout simplement garder la ligne.



## ENFANT

### Comment l'aider à quitter son doudou ?

Les années passent et il serre toujours contre lui ce même doudou ou plutôt ce qu'il en reste. Que signifie cette habitude et comment l'aider à s'en défaire ?

#### Pourquoi s'attacher à un doudou ?

Dès les premiers mois de la vie, de nombreux bébés choisissent un doudou (savamment appelé "objet transitionnel") qui leur permet de passer du nid maternel au monde extérieur sans heurt. Peu importe la nature du doudou (un bout de drap, une peluche amochée), pourvu que son odeur familière rappelle les parfums de maman, le lait sucré et les draps chauds du berceau. Voilà pourquoi une peluche flambante neuve ne pourra jamais détrôner "le premier doudou" !

#### Que faire pour que cette relation ne devienne pas excessive ?

Tout dépend de la nature de cette relation. Un doudou qui rassure la nuit, voire même reste au chaud dans le sac à dos,



permet à l'enfant de gagner confiance en lui et donc de vivre sereinement les situations qui l'inquiètent. En revanche, un

petit continuellement accroché à son bout de couette sans arrêt risque de s'enfermer sur lui-même. Certes, il prend beaucoup de plaisir dans cette régression mais il se coupe du monde extérieur et s'empêche de grandir.

#### Quand et comment l'aider à s'en défaire ?

Garder son doudou jour et nuit, pourquoi pas jusqu'à 2 ou 3 ans mais, au-delà, il faut que votre enfant réussisse à s'en séparer au moins quelques heures dans la journée. Au moment de l'inscrire à la crèche par exemple. Arguez qu'un "grand" se débrouille sans doudou. Vous pouvez aussi proposer que le doudou reste dans le cartable, sa présence peut suffire à calmer l'inquiétude de son propriétaire. Enfin, si un enfant de 7 ou 8 ans ne réussit pas à quitter progressivement son doudou et présente, par ailleurs, d'autres difficultés liées à la séparation, cela mérite peut-être de s'intéresser plus sérieusement au problème. Consulter un spécialiste peut aider à révéler le mal-être que cache ce comportement.

## Trucs et astuces

### Assouplisseur pour le linge



Le bicarbonate de soude peut servir d'assouplisseur liquide écologique et économique à votre linge. Ajoutez 1 c. à soupe de cette poudre à chaque rinçage.

### Taches de transpiration sur vêtements



Utilisez un mélange : 3 volumes d'alcool à 90°, 3 volumes d'éther et 1 volume d'ammoniaque. Rincez à l'eau pure, les taches disparaîtront.

### Laver des sous-vêtements et colons en machine



Pour les protéger, mettez-les dans une tête d'oreillers ou de traversin que vous aurez noué. Super aussi pour retrouver les chaussettes

### Raviver une chemise blanche en soie



Votre chemise blanche en soie a jauni avec le temps, trempez-la dans de l'eau additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes (4 doses d'eau pour une d'eau oxygénée) et quelques gouttes d'ammoniaque. Puis rincez-la. **O. A. A.**

# Mots Fléchés N°64

embrouillera bloquant	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer	brama beaux exploits sportifs	puissances	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes débris	arme de poisson note de olé			façon- nées débâ- lante
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquero- niront	argile rouge échouais	devis téméraire atome noctif		degré musical petit naupe
absurde la part de phacou			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beaux naupions		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes saines voies d'accès		note de fin terre ferme	sicle de société vouit
titre bourlier passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concord traoat	demeur- rés luta	feras du tort			garrouter arène de patheur	sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne	art du papier plié bracque			disposé
étalle de mer			posture de coqa			pareil mais raocourot
					discours inutile	

<b>SUDOKU</b>	<b>N°64</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 63</b>
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	U	S	■	T	R	A	V	E	E
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S	■

# 10 phénomènes étranges qui intriguent encore les scientifiques

*La revue Science Uncovered a recensé les phénomènes les plus bizarres et inexplicables de la planète. Des sphères mégalithiques du Costa Rica aux Pierre Mouvantes de la Vallée de la Mort, en passant par les pluies d'animaux, certaines manifestations ont été expliquées mais d'autres restent totalement mystérieuses.*

Depuis des centaines d'années, les scientifiques tentent de percer les mystères de la nature. Pourtant, quelques phénomènes mettent encore en échec les esprits les plus pointus. Pour mettre en évidence tous les secrets qu'ils nous restent à percer, *Science Uncovered* a compilé 10 phénomènes se produisant dans le monde entier mais qui peinent encore à être expliqués.

## 1 - Les lumières des tremblements de terre

Pour ce qui est de la controverse, du mystère et de l'échelle planétaire, rien ne bat les lumières des tremblements de terre. Ces illuminations, inexplicables, éclairent le ciel avant et après un épisode sismique. Qu'est-ce qui les cause ? Existence-elles vraiment ? Est-ce un tremblement de terre combiné à un violent orage lumineux ? Autant de questions qui subsistent. Selon Cristiano Ferugia, physicien italien, les preuves de la présence de lumières sismiques remontent à 2.000 ans avant Jésus-Christ. Pendant longtemps, les géophysiciens sont restés sceptiques face au phénomène. Mais, en 1966, des photos du séisme de Matsushiro au Japon, apportent des indices. Désormais, il existe de nombreuses images de ces lumières qui varient autant en couleurs qu'en formes. En 2003, le physicien de la Nasa Friedemann Freund suggère que ces phénomènes lumineux résultent de l'activité électrique des roches. Selon lui, les tremblements de terre peuvent altérer les propriétés électriques du silicium et de l'oxygène contenant des minéraux. Ces derniers seraient alors capables de transmettre du courant et d'émettre de la lumière. Toutefois, le Professeur David Brumbaugh, de l'Arizona Earthquake Information Center, estime que cette théorie n'est qu'une "possible explication", au mieux.

## 2 - Les géoglyphes de Nazca

Couvrant plus de 450 kilomètres carrés de sable du désert, les géoglyphes de Nazca sont d'immenses dessins figurant dans le désert péruvien et incluant des formes géométriques, des animaux, des plantes et de rares silhouettes humaines. Ces figures auraient été créées par le peuple Nazca, une civilisation pré-inca, entre 500 avant J.-C. et 500 après J.-C., mais personne ne sait réellement pourquoi. En dépit de son statut de Patrimoine Mondial, les autorités péruviennes ont du mal à protéger les géoglyphes. Les archéologues eux tentent toujours de découvrir la signification cachée de ces dessins, avant qu'ils ne soient détruits. Selon certains, les formes feraient partie d'un calendrier astronomique, mais cette théorie a été abandonnée depuis longtemps. Depuis 1997, les chercheurs ont tourné leur attention vers l'histoire et la culture du peuple les ayant créés : comment ils avaient vécu et ce qui leur était arrivé. En 2012, l'Université de Yamagata, au Japon, a ouvert un centre de recherche sur le site dans le cadre d'une étude de plus de 1.000 géoglyphes, sur 15 ans.

## 3 - L'orientation des papillons monarques

Chaque année, des millions de monarques, originaires d'Amérique du Nord, effectuent plus de 2.000 km pour migrer vers le sud avec l'arrivée de l'hiver. Pendant des années, personne ne connaissait leur destination. Puis, dans les années 50, deux zoologues ont commencé à suivre les papillons. En 1976,



ils ont escaladé la "Montagne aux Papillons" pour découvrir que pratiquement l'ensemble de la population de monarques passait l'hiver dans une forêt d'une montagne mexicaine. Il semblerait donc que les papillons ciblent moins de 15 sites montagneux. Cependant, personne ne sait vraiment comment ils s'orientent jusque-là. Des études suggèrent qu'ils utilisent la position du Soleil, s'ajustant à l'heure locale grâce aux cycles circadiens de leurs antennes. Toutefois, l'astre ne leur indique pas précisément les montagnes Michoacan. Il est probable que les monarques se servent donc de repères géographiques. Récemment, les chercheurs ont pu acquérir le code génétique complet de l'animal pour en savoir plus sur son système de navigation. Affaire à suivre...

## 4 - La foudre en boule

De nombreux chercheurs doutent de l'existence même de ces boules de lumière. Toutefois, un certain nombre de personnes ont observé le phénomène de leurs propres yeux. Des témoignages qui remontent aussi loin que la Grèce Antique. Le phénomène de la foudre en boule est généralement décrit sous la forme de sphères lumineuses qui apparaissent lors d'un épisode orageux. Dans certains cas, elles auraient même traversé des fenêtres ou encore seraient descendues le long des conduits de cheminées. Plusieurs théories suggèrent que la foudre en boule est composée de plasma, alors que d'autres penchent plutôt pour une manifestation lumineuse due à une réaction chimique. En août 2013, des chercheurs de l'Académie de l'US Air Force ont réussi à reproduire et photographier des boules de plasma blanches dans leur laboratoire. Ces dernières ont été générées à partir d'étincelles électriques de très fort courant libérées par des électrodes partiellement submergées dans une solution d'électrolytes. S'ils ne sont pas sûrs d'avoir reproduit de la foudre en boule, ils s'en sont, en tous les cas, approchés, sans pour autant comprendre le phénomène.

## 5 - Les pierres mouvantes de la Vallée de la Mort

À Racetrack Playa, dans le Parc National de la Vallée de la Mort, d'étranges forces sont à l'oeuvre. Des forces capables de déplacer de lourds rochers à la surface du lac asséché. Et les scientifiques se creusent la tête depuis le début du 20ème siècle, où les traces laissées par les pierres ont été observées pour la première fois. En 1960, des géologues ont débuté le programme de surveillance des roches. Ils ont ainsi observé 30 pierres, pesant jusqu'à 25kg. Sur sept ans, la plupart du temps en hiver, 28 d'entre elles se sont déplacées, parfois sur plus de 200 m. Leur analyse a permis de déterminer une vitesse d'environ un mètre par seconde. En 2013, un

chercheur de l'Université de Prague a associé ce phénomène au mauvais temps. Selon lui, il se produirait lorsque l'eau à la surface de Racetrack Playa gèle. Ainsi, parce-que les pierres évacuent la chaleur plus rapidement, elles restent plus longtemps gelées. Cela réduirait la force entre la roche et la surface du sol, permettant au vent de les déplacer. Pourtant, personne ne les a jamais observées en action et elles sont restées étrangement sages ces derniers temps. D'après le chercheur, la présence d'un fossé artificiel drainant l'excès d'eau de la Playa en serait la cause.

## 6 - Les Cicadidae (Magicicada ou Cigale de dix-sept ans)

Les larves des Magicicada, de la famille des cigales, émergent de leur tanière souterraine au bout de 17 ans, toutes ensemble. Leur arrivée bruyante n'a qu'un seul but : l'accouplement. Ces Cicadidae, présentes aux États-Unis, ont des cycles de reproduction de 13 à 17 ans. Calmes et solitaires, elles passent une grande partie de leur vie sous terre. Ces insectes ne sont donc pas mûres avant leur 17ème année. Et cet été-là, tout change. Elle émergent en masse du sol à la recherche d'un partenaire. Deux ou trois semaines plus tard, elles meurent à peu près au même moment, créant des nécromasses de cigales. Leurs petits creusent leur trou dans le sol pour commencer un nouveau cycle. Mais comment font-elles pour rester sous terre aussi longtemps ? En 2013, elles n'avaient pas été vues depuis 1996. Plus bizarre encore, si les Magicicada du nord-est des États-Unis émergent au bout de 17 ans, celles du sud-ouest se contentent de 13 ans sous terre. Selon les chercheurs, les cycles des cigales auraient évolué pour éviter de coïncider avec celui de leurs prédateurs. Ainsi, elles évitent chaque prédateur ayant un cycle de vie de plus d'un an mais moins long que le leur. Mais cela n'explique toujours pas comment elles déterminent exactement quand émerger.

## 7 - Les pluies d'animaux

En janvier 1917, le biologiste Waldo McAtee présente son papier, appelé "Averses de matières organiques". Ce dernier contient une liste, évoquant une potion magique, et allant du foin à la peau en passant par les fourmis et les crapauds. Selon lui, des larves de salamandres seraient apparues dans le ciel du Minnesota tandis que des poissons pleuvaient sur le Royaume-Uni. En Serbie, ce sont des grenouilles qui seraient apparues et des têtards au Japon. Depuis longtemps, les chercheurs sont assez sceptiques à propos des pluies d'animaux. Un physicien français du 19ème siècle, a affirmé que des vents violents de hautes altitudes auraient soulevé les animaux avant de les lâcher. Une théorie plus poussée implique une tornade marine, aspirant la vie aquatique d'un lac ou d'une mare. Les poissons ou les grenouilles

seraient alors attirés par le vortex et relâchés au moment où la tornade s'essouffle. Mais aucune étude n'a confirmé ce phénomène.

## 8 - Les sphères mégalithiques du Costa Rica

Pourquoi les peuples du Costa Rica ont-ils décidé de tailler des centaines de boules géantes de pierre, avant la colonisation espagnole, reste un mystère. Découvertes par la United Fruit Company dans les années 30 alors que l'entreprise créait des plantations de bananes, certaines sphères mesurent deux mètres de diamètre. Connues localement sous le nom de Las Bolas, elle dateraient de 600 avant Jésus-Christ à 1.000 ans après J.-C. Ce qui rend ce phénomène particulièrement difficile à comprendre est qu'il n'existe pas d'écrits des sphères dans la culture du peuple qui les a créées. En effet, les colons hispaniques se sont appliqués pour que l'héritage culturel de cette population disparaisse complètement. Leur distribution fut cartographiée en 1943. Depuis, le Professeur John Hoopes s'évertue à exclure la plupart des théories sur leur rôle, notamment celles liées aux cités perdues et aux extraterrestres.

## 9 - Les fossiles impossibles

Depuis des siècles, les scientifiques font face à de surprenantes découvertes, qui semblent les défier. Les plus déroutantes ? Les fossiles humains trop vieux ou apparaissant à des endroits improbables. Des doigts fossilisés ou encore des traces de pas ont ainsi été découverts dans des régions géographiques ou des époques archéologiques auxquelles ils ne devraient pas appartenir, alimentant les théories créationnistes. Si la plupart sont probablement contrefaits ou même faux, certains fossiles pourraient pourtant apporter de nouvelles informations sur l'évolution humaine. En 1911, l'archéologue amateur Charles Dawson prétend avec découvert un crâne surdimensionné, vieux de 500.000 ans et décrit comme le lien manquant entre les singes et les hommes. À partir des années 50 toutefois, les chercheurs se sont aperçus que le crâne de l'Homme de Piltdown avait été constitué par Charles Dawson à partir d'une mâchoire de primate et d'un crâne vieux de moins de 1.000 ans. D'autres fossiles, encore non élucidés, ont été retrouvés comme une batterie de presque 3.000 ans ou un modèle réduit d'un avion retrouvé en 1898.

## 10 - Le "hum" à basse fréquence

Le hum est le nom donné à un bruit, de faible fréquence, mais particulièrement irritant. Certains penseront à des extraterrestres, d'autres à un moteur de diesel. Généralement, ce bruit, perturbant les habitants de Bristol à Taos en passant par Wellington, est décrit comme une sorte de bourdonnement. Oui, mais le problème majeur, c'est que tout le monde ne peut pas l'entendre. Moins d'une personne sur 20 y est sensible. En 2012, en Irlande, des habitants demandent au conseil municipal de régler le problème de bourdonnement persistant. Le conseil a temporairement éteint les pompes à eau, que les résidents remettaient en cause, mais cela n'a rien changé. Plus généralement, les scientifiques attribuent ce phénomène aux acouphènes, au fracas lointain des vagues, au bruit industriel ou encore au déplacement de dunes de sable.

## AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ  
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES  
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE  
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN  
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

## RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,  
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY  
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-MouradLa reproduction de tout article  
est interdite sans l'accord de  
la rédaction. Les manuscrits,  
photographies ou tout autre  
document et illustration,  
adressés ou remis à la  
rédaction ne seront pas  
rendus et ne feront l'objet  
d'aucune réclamation.

# Charlize Theron

en couple avec  
Sean Penn ?

Charlize Theron n'est probablement plus un cœur à prendre ! Elle a été aperçue en charmante compagnie et a passé tout son temps libre aux côtés de l'acteur Sean Penn !



## Marilyn Monroe

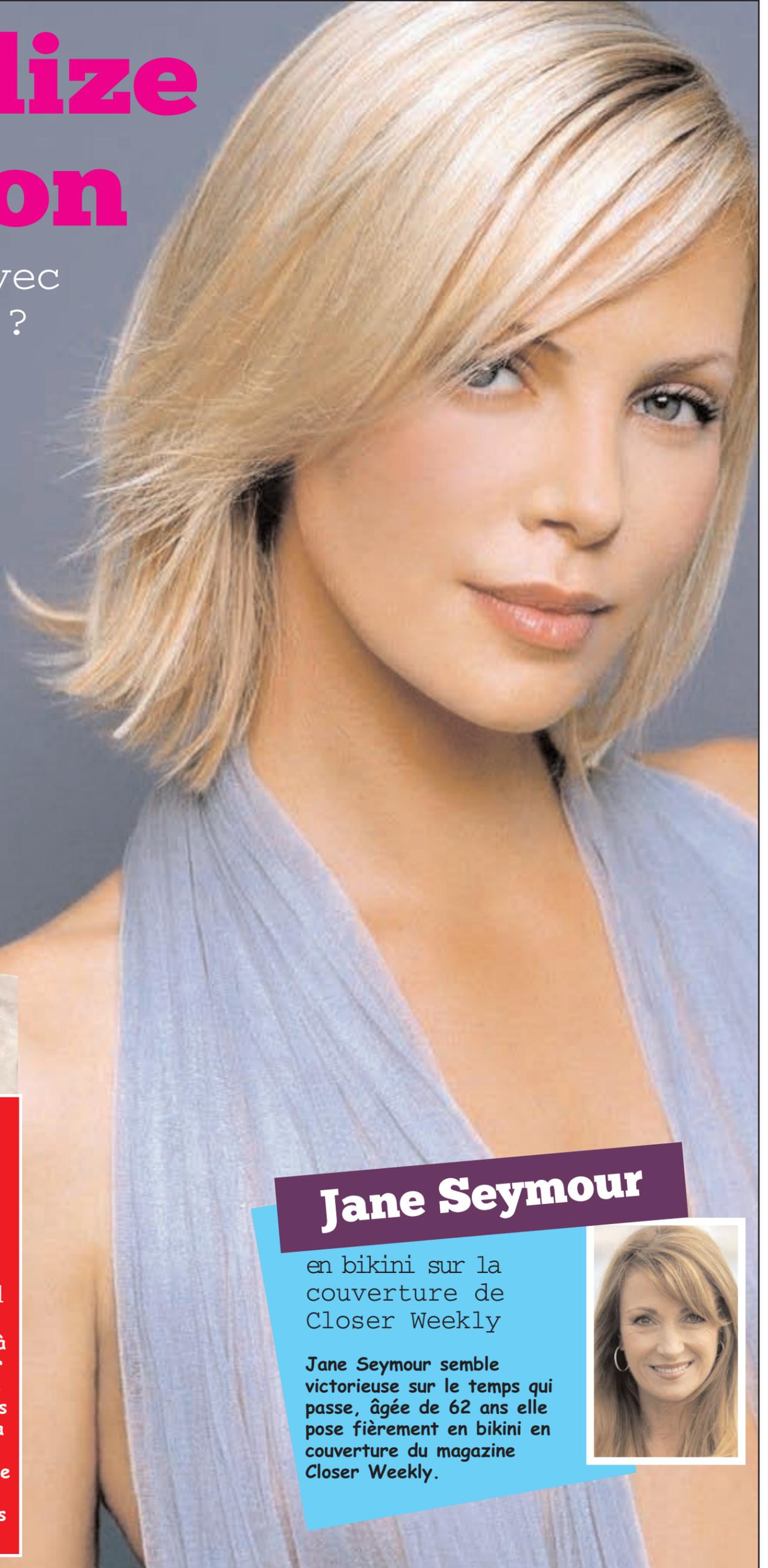
elle a porté le costume le plus culte d'Hollywood

Quelques minutes ont suffi à la robe de crêpe ivoire pour devenir une page d'histoire du cinéma hollywoodien. Dans le film 7 ans de réflexion la robe de Marilyn Monroe s'envole au-dessus d'une grille d'aération du métro new-yorkais, dévoilant les jambes

## Jane Seymour

en bikini sur la couverture de Closer Weekly

Jane Seymour semble victorieuse sur le temps qui passe, âgée de 62 ans elle pose fièrement en bikini en couverture du magazine Closer Weekly.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2071 | Mardi 7 janvier 2014

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

DÉCÈS DE M'HAMED BENGUETTAF, DRAMATURGE ET DIRECTEUR DU TNA

## Un homme de culture s'en va

*C'est avec une immense tristesse que la famille du 4<sup>e</sup> art a rendu hier un dernier adieu à son ami, frère, professeur et compagnon, M'Hamed Benguettaf. Décédé dans la nuit du dimanche soir à Alger à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie, ce grand homme a sacrifié son existence à l'art en général et au théâtre en particulier.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Figure marquante du théâtre algérien, le regretté M'Hamed Benguettaf est né le 20 décembre 1939 à Alger. Il a travaillé pour la Radio avant de passer une grande partie de sa carrière au Théâtre national algérien, il figure parmi ses fondateurs, au début des années 90, de la compagnie Masrah El Kalaâ. Egalement traducteur et adaptateur de Nazim Hikmet, Kateb Yacine, Ali Salem, Mahmoud Diab ou Ray Bradbury, Benguettaf avait, à maintes reprises, estimé avoir bouclé la première grande étape de son parcours qu'il assimile, selon ses propres termes, à un "stage de formation professionnelle".

La famille théâtrale se souviendra d'un homme simple, modeste et passionné qui a ouvert les portes du grand Théâtre national algérien. Faut-il rappeler que l'existence de plusieurs festivals sur tout le territoire national a été en grande partie grâce à une politique qu'il avait tracé depuis sa nomination comme directeur du Théâtre national en 2003.

Le directeur de la communication du TNA, Fethelnour Benbrahim, a salué pour sa part "l'homme de principes et le gestionnaire" du Théâtre national algérien qui a su, dit-il, apporter "un nouveau souffle" à cette institution depuis 2003, en favorisant notamment, "l'émergence des jeunes talents" et en œuvrant pour la promotion du 4<sup>e</sup> art dans toutes les régions d'Algérie.

Il citera l'exemple des Journées du Théâtre du Sud, une manifestation qui offre, depuis sa création en 2007, un espace d'expression à des comédiens, auteurs et metteurs en scène des régions du sud de l'Algérie (Tamanrasset, Adrar, Ouargla, etc.).

Tout en déplorant la perte d'un "autre pan de l'histoire du théâtre algérien" qui a "côtoyé les plus grands pour devenir lui-même un grand", le journaliste et auteur Bouziane Benachour a rappelé l'apport "important" du défunt au théâtre radiophonique à travers son travail à la Radio nationale à partir de 1963.

Ce rôle s'est également manifesté sur les planches du TNA à partir de 1966, rappelle M. Benachour, en évoquant le comédien et surtout l'auteur porteur d'un "nouveau courant" dans le théâtre à travers des créations en Arabe algérien,



"puisées dans les profondeurs" de la société.

Cet esprit novateur de M'Hamed Benguettaf s'est également illustré dans son rôle de "plume attirée" de la compagnie "Masrah El Kalâa" qu'il a fondé en 1990 avec Ziani Cherif Ayad, Azzeddine Midjoubi et Sonia.

Abondant dans le sens que Fethelnour Benbrahim, Benachour a salué "l'ouverture aux jeunes créateurs" qu'a connue le TNA sous la direction du défunt, une réalité qui a permis, depuis 2003, "à une génération de comédiens, auteurs et metteurs en scène de toute l'Algérie de jouer et de créer en toute liberté", a-t-il estimé.

D'ailleurs au lendemain de son décès, il n'y a pas plus grand hommage à rendre à Benguettaf que de continuer son travail au sein du théâtre au lieu de se livrer à la bataille de la succession. Les hommes et femmes de théâtre doivent essayer de mettre de côté tous les clivages existants et allier leurs efforts pour pérenniser un théâtre dit algérien qui malheureusement se meurt sous l'emprise de l'argent et de la richesse personnel. Devrons-nous citer une autre grande figure algérienne, Mouloud Mammeri, qui disait « nous avons défriché le terrain, à présent, c'est aux autres de continuer. »

K. H.

## L'Algérie accorde une aide humanitaire aux Philippines

L'Algérie a accordé une aide humanitaire aux Philippines à la suite du typhon Haiyan qui a frappé ce pays, causant de lourdes pertes humaines et matérielles. "Sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a accordé une aide humanitaire aux Philippines, suite au passage du super-typhon Haiyan qui a frappé ce pays en causant de très lourdes pertes humaines et matérielles et en laissant derrière lui une dizaine de millions de personnes en

détresse", a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

"Destinée aux survivants du typhon, cette aide alimentaire est constituée de 2.400 tonnes métriques de riz, dont le premier arrivage a été réceptionné le 4 janvier en cours au port de Cebu, en présence de l'ambassadeur d'Algérie aux Philippines, Abdelmalek Bouhadou, et des représentants du gouvernement philippin", a précisé le porte-parole.

## L'ancien joueur de l'équipe du FLN Mustapha Zitouni sera inhumé à Nice

L'ancien footballeur de la glorieuse équipe du FLN, Mustapha Zitouni, décédé dans la nuit de samedi à dimanche en France à l'âge de 86 ans, sera inhumé mercredi à Nice, a-t-on appris lundi de source consulaire.

"L'ancienne gloire du football algérien sera inhumé mercredi prochain après la prière du D'hor au carré musulman du cimetière de l'Ariane à Nice, selon la volonté de sa veuve et de ses trois enfants", a précisé à l'APS le consul d'Algérie à Nice, Ali Redjel.

Ce dernier s'était rendu dimanche au domicile mortuaire où il a présenté ses condoléances et celles des autorités algériennes à la famille du défunt.

Né le 19 octobre 1928 à Alger, le défenseur Zitouni a joué à l'AS Cannes et l'AS Monaco, et a porté le maillot de l'équipe de France, avant de rejoindre l'équipe du FLN en 1958, pour défendre la cause nationale, en compagnie des Mekhloufi, Maouche, Bentifour, Kermali et autres.

Après l'indépendance de l'Algérie, il a rejoint le RC Kouba en tant qu'entraîneur-joueur. Feu Zitouni a eu l'occasion de jouer



avec la sélection de l'Algérie indépendante qui a eu le mérite de faire connaître, à travers le football, la cause de la Révolution algérienne.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 18 morts et 61 blessés durant la journée du dimanche

Dix-huit personnes sont mortes et soixante et une autres ont été blessées dans plusieurs accidents de circulation survenus durant la journée du dimanche dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public lundi par les services de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ouargla où 11 personnes sont décédées et 29 autres blessées suite à deux accidents de la circulation survenus séparément. Le premier enregistré dans la commune Sidi Khouiled a engendré le

décès de 11 personnes et des blessures à 28 autres. Quant au second accident, il s'est produit dans la commune de Hassi Messaoud causant des blessures à une personne, précise la même source. Les autres accidents mortels ont eu lieu à Djelfa, Sidi Bel Abbès, Béjaïa et Constantine causant respectivement le décès à deux et une personne dans chacune, de ces wilayas.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale ont déploré le décès de deux personnes dans un accident ferroviaire à Tlemcen.

## LA VICTIME AVAIT DISPARU DEPUIS 11 JOURS

### Un jeune homme retrouvé mort dans un puits à Bouira

Un jeune homme d'une trentaine d'années a été retrouvé mort, dimanche soir, au fond d'un puits à Assif Assemadh, dans la commune de M'Chedallah (une quarantaine de km à l'est de Bouira, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Le corps sans vie de la victime, disparue depuis onze jours et dont la famille était à sa recherche, a été découvert au fond du

puits par un de ses frères, a précisé la même source.

Aucune information n'a été donnée sur les causes de la mort de ce jeune, dont le corps a été transféré directement à la morgue de l'établissement public hospitalier de M'Chedallah, a ajouté la Protection civile. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider les circonstances de ce drame.

## Deux nouvelles lignes aériennes desserviront bientôt Illizi

Deux nouvelles lignes aériennes de Tassili-Airlines desserviront bientôt la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi auprès de la wilaya. Ces nouvelles dessertes, Alger-Illizi-Tamanrasset et retour, et Alger-Constantine-Illizi et retour, seront inaugurées en début de la semaine prochaine, a indiqué le chargé de la cellule de communication de la wilaya, Mehdi Aksour.

Des démarches sont en cours entre la wilaya et le transporteur public Tassili-Airlines pour l'ouverture d'autres dessertes vers des wilayas de l'ouest du pays, qui

viendront soulager la population des contraintes du transport par bus sur de longues distances, a ajouté M. Aksour.

Le wali d'Illizi, Ali Madoui, a également suggéré aux responsables de cette compagnie aérienne, l'ouverture de nouvelles lignes afin de garantir le confort des voyageurs mais aussi assurer l'évacuation vers le nord du pays de cas d'urgences médicales.

Tassili-Airlines avait inauguré l'an dernier une première ligne sur la desserte Alger-Illizi-Djanet et retour, qui a été favorablement accueillie par la population locale.